



Master Art, Lettres et Civilisations (ALC)

**Parcours Littérature française et
comparée (LFC)**

Pôle Humanités

2024-2025

Sommaire

Bienvenue !	5
Objectifs	5
Conditions d'admission	5
Après le Master.....	6
Informations pratiques.....	7
Le Laboratoire LAMo	8
Calendrier	9
Organisation générale du Master ALC parcours LFC.....	10
Tableaux des quatre semestres	11
Modalités de validation	15
Les UE d'enseignement.....	15
Le mémoire de recherche	15
Validation de l'année	15
Deuxième session	15
Statut particulier des dispensés d'assiduité (DA)	15
Traitement de l'absence	16
Mentions.....	16
PREMIER SEMESTRE	17
UE « Méthodologie 1 » (UE 11/31)	17
UE « Langue vivante » (UE 12/32).....	18
UE « Fondamentaux de la recherche 1 » (UE 13/33)	19
UE « Approfondissement de la recherche » (UE 14/34)	24
Cours d'agrégation mutualisés avec le master LFC.....	24
Cours de Sciences de l'Antiquité.....	26
UE préprofessionnelle (UE 15/35).....	27
1) « De l'ancien français au français moderne : apprentissage linguistique et écriture créative »	27
2) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h).....	28
3) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h).....	28

4) Latin débutant (20 h)	28
5) Latin continuant (20 h).....	28
6) Grec débutant (20 h).....	28
7) Stage en milieu professionnel hors Université	28
8) Stage de recherche dans le laboratoire LAMo.....	29
SECOND SEMESTRE	29
UE « Méthodologie 2 » (UE 21/41)	29
UE Langue vivante » (UE 22/42).....	30
UE « Fondamentaux de la recherche 2 » (UE 23/43)	31
UE « Approfondissement de la recherche » (UE 24).....	36
Cours de Sciences de l'Antiquité.....	37
UE préprofessionnelle (UE 25)	38
UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE) en L3 ou M2.....	38
PIX, évaluez, développez et certifiez vos compétences numériques	39
Le mémoire	40
Trouver un sujet et un directeur.....	40
Modalités d'encadrement concrètes des mémoires des Masterants	40
Rédaction d'un mémoire de recherche sur deux ans	40
Dépôt de sujet.....	41
Des ateliers de formation aux ressources documentaires.....	41
Présentation du mémoire	41
Soutenance du mémoire.....	41
Déroulement de la soutenance :	42
Équipe enseignante du département de lettres modernes	43
Thématiques de recherches et d'encadrement.....	44

Bienvenue !

Vous vous intéressez à notre master ALC ? Que vous soyez admis ou candidat, vous trouverez ici sa présentation pour l'année 2024-2025.

Le Master ALC (Arts, Lettres, Civilisations) regroupe 4 parcours :

- Littérature française et comparée (LFC)
- Lettres-Langues (LL) (parcours non ouvert en septembre 2024)
- Sciences de l'Antiquité (SDA)
- Préparation à l'Enseignement supérieur (PSE). Ce parcours n'est ouvert qu'en M2 ; c'est une préparation à l'agrégation. Il faut être déjà titulaire d'un master pour candidater.

Le présent livret ne concerne que le **parcours Littérature française et comparée (LFC)**.

Objectifs

L'objectif de ce Master est d'offrir un haut niveau de culture générale littéraire au travers d'une initiation progressive à la recherche dans le domaine de la littérature française, générale et comparée.

Ce diplôme est en priorité orienté vers la préparation aux métiers d'enseignant (si vous passez ensuite un concours de l'enseignement), d'enseignant-chercheur et de chercheur, mais aussi vers les métiers de l'édition, de la culture et de l'administration. Par les cours et par la rédaction du mémoire de recherche, il vise à assurer une parfaite maîtrise de l'expression. La formation est progressive ; elle permet de développer son autonomie de chercheur.

Compétences ou capacités évaluées par ce Master :

- Préciser et délimiter un sujet original dans le domaine littéraire, justifiant une recherche personnelle.
- Manifester un haut niveau de culture générale en littérature.
- Réunir une documentation complexe et diversifiée, à partir de supports différents, y compris en langue étrangère.
- Argumenter, à l'écrit et à l'oral, et maîtriser une argumentation complexe.
- Montrer une aptitude à la confrontation d'idées et à la recherche en équipe.
- Analyser les résultats, puis rédiger une synthèse, savoir ensuite la présenter à un auditoire et en prolonger les résultats.
- Animer des manifestations à caractère littéraire ou culturel (colloques, rencontres).

Conditions d'admission

Condition d'admission en Master 1 :

La formation est accessible aux titulaires d'une Licence (ou diplôme équivalent) portant une mention en lien avec les disciplines enseignées.

La réglementation mentionne que tout titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur français peut postuler en Master 1. Le fait d'avoir une licence de la discipline est un critère d'étude du dossier de la commission mais ce n'est pas une condition pour déposer le dossier.

Le dossier doit être déposé sur la plateforme MonMaster (<https://www.monmaster.gouv.fr/>) en mars-avril. Une commission d'admission évalue les compétences et le parcours académique des étudiants qui souhaitent intégrer le Master 1. Parfois un dossier est rejeté non par manque de motivation mais par absence des prérequis.

Conditions d'admission en Master 2 :

Accès de droit en Master 2 ALC pour tous les étudiants ayant été sélectionnés en M1 ALC à Nantes Université et ayant validé leur M1.

Pour tous les autres cas (changement de parcours, transfert, etc...) un dossier de sélection doit être déposé fin mai 2025.

Après le Master...

- Poursuite d'études : préparation d'une thèse en littérature française.
- Enseignement secondaire ou supérieur (enseignant-chercheur du Supérieur, enseignant du secondaire) ; il est alors vivement recommandé de passer les concours du CAPES et/ou de l'agrégation.
- Métiers de la documentation et de l'édition (professionnel des métiers du livre et de l'édition, de la documentation...).
- Métiers de la culture et de la communication (journaliste, écrivain, carrières administratives...).

Pour plusieurs de ces métiers et secteurs d'activité, la détention du Master ne garantit pas en elle-même la maîtrise de l'ensemble des connaissances ou compétences professionnelles. La formation devra donc être complétée (stages, formations...)

Quelques exemples de ce que sont devenus certains de nos étudiants et étudiantes de l'université de Nantes qui n'ont pas choisi l'enseignement :

- artistique : preneuse de son, électroacousticienne, illustratrice, coach vocal
- édition : secrétaire de rédaction, assistante de gestion éditoriale, traductrice
- événementiel : chargée d'organisation de salon
- touristique : responsable d'une maison d'hôtes culturelle
- musique : administratrice d'un ensemble musical ; journaliste musical
- numérique : directrice de la Cantine numérique (Atlantic 2.0), social media manager, data analyst
- international : chargée de mobilité européenne dans un établissement d'enseignement supérieur ; employée dans une agence marketing aux Etats-Unis.

Informations pratiques

Responsables pédagogiques du Master ALC : M. Régis Tettamanzi et Mme Françoise Rubellin

Bureaux : 213 et 219 (sur RDV)

Mail : regis.tettamanzi@univ-nantes.fr ; francoise.rubellin@univ-nantes.fr

Secrétariat du Master : Mme Myriam Guiné

Bureau 109.4 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.77

Mail : secretariat.lettres-modernes@univ-nantes.fr

Nous vous recommandons de consulter régulièrement :

- Votre messagerie [prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]
- L'espace Madoc du master (inscription aux cours de recherche, messages généraux).
- Les panneaux « Master 1 » et « Master 2 ». Y sont signalées les modifications d'emploi du temps, les annonces pour les allocations de recherche, etc.

Recherche documentaire :

Réseau : Nantes Université propose l'accès à un [réseau](#) de dix bibliothèques universitaires. L'accès est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaires : seule la carte d'étudiant est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultané est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Catalogue : Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue [Nantilus](#), chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en lettres modernes :

1) La BU Censive se compose de deux espaces, situés au 1er étage du bâtiment Censive : la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes (salle 111) et le Centre interdépartemental de documentation et de recherche (le CIDRe), salle 100. Le Cidre propose un fonds spécialisé en lettres modernes (textes au programme des enseignements). Les documents du Cidre peuvent également être demandés et rendus à l'accueil de la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes.

2) La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en lettres modernes (une partie des collections est en magasin)

Horaires des BU : en temps réel [sur cette page](#).

Formations : Les BU proposent régulièrement [des formations](#), pour tous les niveaux. Le responsable de la BU Censive, M. Benoît Chetaille, interviendra au premier semestre (2 séances) dans le cours de méthodologie sur la recherche documentaire.

Mise à disposition d'ordinateurs :

Des ordinateurs portables sont disponibles en prêt à la BU Lettres, sur simple présentation de la carte d'étudiant.

Le Laboratoire LAMo

En ce qui concerne l'initiation à la recherche, le master Arts, lettres et civilisations est adossé au laboratoire LAMo (Littératures Antiques et Modernes, Unité de Recherche 4276), dont les travaux s'articulent selon six grands axes structurants :

Axe 1 : ARCHÉOLOGIE ET POSTÉRITÉ DE SOI

Axe 2 : CONSTRUCTION LITTÉRAIRE DES NORMES ET DES HIÉRARCHIES

Axe 3 : PATRIMOINE LITTÉRAIRE ET MÉDIATISATIONS

Axe 4 : CONCERT DES ARTS

Axe 5 : SENS, SAVOIRS ET INTERPRÉTATION

Axe 6 : LA LITTÉRATURE DANS L'ESPACE DE LA MONDIALISATION

LAMo compte actuellement une quarantaine de membres permanents, issus des départements de Sciences de l'Antiquité, Lettres modernes, d'études italiennes et anglaises, de langues et cultures étrangères de Nantes Université, ainsi qu'une quarantaine de doctorants, une secrétaire administrative et une ingénieure d'études à temps partiel et des membres associés.

N'hésitez pas à consulter **le site web du laboratoire** afin d'en savoir plus sur ses membres, ses axes, ses programmes de recherche, ses publications et ses événements : <http://lamo.univ-nantes.fr/>



Calendrier

Réunion de rentrée M1 et M2 (réunion commune) : mardi 10 septembre 2024 à 11h

Inscriptions pédagogiques dans les cours

Elles se font en deux temps

1) Le 11 et 12 septembre sur Madoc

Les cours « fondamentaux » et « approfondissements de la recherche » ont une capacité d'accueil limitée (environ 25). Des inscriptions en ligne sur Madoc seront ouvertes pendant 48h juste après la réunion du 10 septembre. Si vous n'obtenez pas tous les cours que vous souhaitez, vous pouvez quand même y assister en auditeur libre.

Si vous n'avez pas accès à Madoc, signalez-le le jour de la réunion de rentrée.

2) Ensuite seulement (après le 15 septembre) vous vous inscrirez à la Scolarité (par internet), une fois que vous savez dans quel cours vous avez été accepté. (Il est possible de modifier un choix d'enseignement après le début des cours, mais il faut le faire très rapidement, il y a une date limite).

Début des cours : lundi 16 septembre 2024.

- **Nouveaux étudiants** : nous vous demandons d'assister aux premiers cours **même si votre inscription en master n'est pas encore effective** auprès de la scolarité.
- Étudiants de M2 n'ayant pas encore soutenu leur mémoire de M1 : vous devez aussi assister aux premiers cours.

Dates de soutenance du mémoire

- **avant le 1^{er} juin 2025** pour la première session,

Recommandée pour les M2 qui candidatent à une allocation de thèse

- **avant le 5 juillet 2025** pour la deuxième session.

Des cas exceptionnels peuvent justifier une soutenance jusqu'au 15 septembre avec accord de votre directeur.

Allocations de thèse

Les étudiants classés dans les premiers à l'issue du M2 peuvent candidater à une allocation de thèse auprès de la Région des Pays de la Loire et/ou auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

- *Allocations doctorales de la Région des Pays de la Loire* : il faut s'en préoccuper **dès décembre**. Depuis 2012, la Région classe des sujets de thèse proposés en janvier par des laboratoires et en sélectionne quatre à cinq en sciences humaines pour toute l'Université. Les sujets sélectionnés donnent lieu à un concours. C'est donc le futur directeur de thèse qui doit candidater pour rendre un dossier en janvier 2025. Si le sujet est retenu, il y a alors un concours et les étudiants peuvent alors candidater auprès de l'École doctorale.

- *Allocations doctorales du Ministère* : c'est le directeur qui dépose un sujet (**en février**) sur la plateforme de l'école doctorale Art, Lettres, Langues (ALL) - ED 643 (<https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr/>). Si le sujet est retenu, les étudiants peuvent candidater en ligne sur ce sujet. Les étudiants doivent avoir soutenu leur mémoire fin mai. Ils sont alors en concurrence avec les étudiants de toute l'École doctorale. Seront pris en compte les notes obtenues par les candidats, leur classement à l'issue de la première session, mais aussi le lien de leur projet avec les thématiques de leur laboratoire ainsi que leur compétence de chercheur, précisée par un rapport de leur directeur de mémoire. Les étudiants présélectionnés passent un oral **fin juin** devant les représentants de l'ensemble de l'École doctorale.

Organisation générale du Master ALC parcours LFC

Informations générales sur la structure du Master :

- Vous pouvez choisir les cours de littérature que vous voulez suivre. Mais comme il y a un nombre limité de place par cours, il se peut que tous vos choix ne puissent être satisfaits. Vous pourrez toujours assister en auditeur libre aux cours.
- Les cours de Master 1 et Master 2 sont communs.
- Si vous souhaitez passer plus tard l'agrégation, vous pouvez suivre un cours d'agrégation pour commencer à vous y préparer. Il s'agit de cours mutualisés avec le Master ALC PSE (parcours Préparation Supérieure à l'enseignement), qui est le nom de la préparation à l'agrégation. N.B. : ce sont des cours très exigeants en termes de préparation et il faut vous y inscrire en connaissance de cause.
- Dans l'UE de méthodologie du second semestre, vous serez directement impliqué dans l'organisation d'une journée d'études des étudiants de Master au printemps ou dans l'organisation d'un événement culturel.

UE : Unité d'enseignement

EC : Élément constituant (d'une UE)

Les UE dont le numéro commence par 1 ou 2 désignent le premier ou second semestre du M1.

Les UE dont le numéro commence par 3 ou 4 désignent le premier ou second semestre du M2.

Tableaux des quatre semestres

MASTER 1 – SEMESTRE 1

UE	Description	Présentiel étudiant	ECTS
UE 11	<p>Méthodologie 1 EC 1 : Méthodologie de l'écrit (18 h) EC 2 : Événements scientifiques et culturels (24 h) Ou EC 2 : Humanités et communication numériques (24 h)</p>	1h30 / semaine 2 h / semaine	2
UE 12	<p>Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire Ou bien : Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 13	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi les suivants) Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 Concert des arts 1 Sens, savoirs et interprétation 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Problématiques transversales 1</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 14	<p>Approfondissement de la recherche Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi ces 12 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 13) : Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 Concert des arts 1 Sens, savoirs et interprétation 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Problématiques transversales 1</p> <p>Cours d'agrégation : auteur de Littérature française XVII^e s. Cours d'agrégation : auteur de Littérature française XVIII^e s. Cours d'agrégation : Littérature comparée, « poésies américaines »</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants : Théâtre antique (1 h / semaine) Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (1 h / semaine) Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (1 h / semaine)</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 15	<p>UE préprofessionnelle, choix : De l'ancien français au français moderne (24 h) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h) Latin débutant ou continuant 1 (20 h) Grec débutant 1 (20 h) Stage hors Université Stage de recherche au sein du laboratoire LAMo</p>	de 1 h 30 à 2 h / semaine 35 h / semestre	2
Total ECTS			20

MASTER 1 – SEMESTRE 2

UE	Description	Présentiel étudiant	ECTS
UE 21	Méthodologie 2 Organisation d'un événement scientifique (24 h) ou Organisation d'un événement culturel (24 h)	1 h / semaine	2
UE 22	Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire Ou bien : Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien	2 h 00 / semaine	2
UE 23	Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi les suivants) Archéologie et postérité de soi 2 Construction littéraire des normes et hiérarchies 2 Patrimoine littéraire et médiatisations 2 Concert des arts 2 Sens, savoirs et interprétation 2 La littérature dans l'espace de la mondialisation 2 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2	4 h 00 / semaine	7
UE 24	Approfondissement de la recherche Soit 2 EC parmi les suivants (exclure ce qui a été choisi dans l'UE 23) : Archéologie et postérité de soi 2 Construction littéraire des normes et hiérarchies 2 Patrimoine littéraire et médiatisations 2 Concert des arts 2 Sens, savoirs et interprétation 2 La littérature dans l'espace de la mondialisation 2 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2 Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (1 h / semaine) Réceptions de l'Antiquité (1 h / semaine) Traditions et usages de la rhétorique (1 h / semaine)	4 h 00 / semaine	7
UE 25	UE préprofessionnelle , choix : Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD) Latin débutant ou continuant 2 (20 h) Grec débutant 2 (20 h) Stage hors Université Stage de recherche au sein du laboratoire	2 h / semaine 1 h 30 / semaine 35 h / semestre	2
UE 26	Mémoire de recherche		20
	Total ECTS		40

MASTER 2 – SEMESTRE 3

UE	Description	Présentiel étudiant	ECTS
UE 31	<p>Méthodologie 1</p> <p>EC 1 : Méthodologie de l'écrit (18 h) (si pas suivi en M1)</p> <p>EC 2 : Événements scientifiques et culturels Ou EC2 : humanités et communication numériques (24 h)</p>	<p>1 h 30</p> <p>2 h / semaine</p>	2
UE 32	<p>Langue vivante TD (24 h)</p> <p>Anglais : version et commentaire Ou bien : Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 33	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 8)</p> <p>Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 Concert des arts 1 Sens, savoirs et interprétation 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Problématiques transversales 1</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 34	<p>Approfondissement de la recherche</p> <p>Soit 2 EC parmi les suivants (exclure ce qui a été choisi dans l'UE 33) :</p> <p>Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 Concert des arts 1 Sens, savoirs et interprétation 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Problématiques transversales 1</p> <p>Cours d'agrégation : auteur de Littérature française XVII^e s. Cours d'agrégation : auteur de Littérature française XVIII^e s. Cours d'agrégation : Littérature comparée, « poésies américaines »</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants :</p> <p>Théâtre antique (1 h / semaine) Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (1 h / semaine) Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (1 h / semaine)</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 35	<p>UE préprofessionnelle, choix :</p> <p>De l'ancien français au français moderne (24 h) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h) Latin débutant ou continuant 3 (20 h) Grec débutant 3 (20 h)</p> <p>Stage hors Université Stage de recherche au sein du laboratoire LAMo</p>	<p>de 1 h 30 à 2 h / semaine</p> <p>35 h / semestre</p>	2
Total ECTS			20

MASTER 2 – SEMESTRE 4

Le second semestre du Master 2 est considérablement allégé en cours puisque la priorité est donnée à l'achèvement du mémoire.

UE	Description	Présentiel étudiant	ECTS
UE 41	Méthodologie 2 Organisation d'un événement scientifique (24 h) Ou Organisation d'un événement culturel (24 h)	2 h 00 / semaine	1
UE 42	Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire ou Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien	2 h 00 / semaine	2
UE 43	Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi les suivants) Archéologie et postérité de soi 2 Construction littéraire des normes et hiérarchies 2 Patrimoine littéraire et médiatisations 2 Concert des arts 2 Sens, savoirs et interprétation 2 La littérature dans l'espace de la mondialisation 2 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2	4 h 00 / semaine	7
UE 44	Mémoire de recherche		30
	Total ECTS		40

Modalités de validation

Les UE d'enseignement

Chaque UE fait l'objet d'une validation spécifique, organisée par l'enseignant. C'est donc le régime du contrôle continu ; il n'y a pas d'examens groupés en fin d'année. Les notes communiquées par les enseignants aux étudiants ne sont valables que sous réserve d'approbation par le jury.

Les enseignants annonceront dans leurs cours les modalités de validation proposées.

Le mémoire de recherche

La rédaction du mémoire en deux ans est devenue la norme depuis la rentrée 2019-2020, mais il est toujours possible de choisir (que l'on soit en M1 ou en M2) de faire un mémoire en un an. Il faut en convenir avec son directeur.

Validation de l'année

Le Master 1 et le Master 2 sont validés sur la base de la moyenne générale entre toutes les UE (en tenant compte de leur coefficient) et la note de mémoire. Il y a compensation entre les UE de chaque semestre, mais il n'y a pas de compensation entre la moyenne des UE et la note de mémoire : il faut donc absolument avoir 10 ou plus à chacun de ces deux ensembles.

Ex. : Moyenne des UE = 8 ; mémoire = 12 ; résultat : ajourné.

Ex. : Moyenne des UE = 13 ; mémoire = 9 ; résultat : ajourné.

Deuxième session

Seuls les étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à la *moyenne de l'ensemble des UE* doivent aller au rattrapage. Ils ne peuvent repasser alors, dans les UE non validées, que les matières dans lesquelles ils n'ont pas eu la moyenne (dans le cas des UE 11 et UE 31 ils ne repassent que l'EC dans lequel ils n'ont pas eu la moyenne). Chaque étudiant qui souhaite participer à la seconde session doit donc, sitôt après les résultats de la première session, **prendre contact avec l'enseignant concerné** (uniquement **s'il n'a pas la moyenne au bloc** des UE). Le rattrapage prend, sauf exception, la forme d'un oral.

Par ailleurs, **contrairement à la Licence**, les notes de session 2 remplacent automatiquement les notes de session 1. Par conséquent, ce n'est pas la meilleure note qui est prise en compte. Si une matière non validée en session 1 n'est pas repassée en session 2, la note de session 1 ne sera ni conservée ni reportée.

Attention : une fois qu'on a obtenu la moyenne à l'ensemble des UE, **il n'est pas possible de repasser** l'une de ces UE à la deuxième session (même si la note obtenue à l'UE est inférieure à 10/20). Si vous n'avez pas fait de stage au premier semestre, vous ne pouvez pas en faire deux au second semestre.

En cas de **redoublement**, il faut repasser tous les EC des UE auxquelles on n'a pas eu la moyenne (même si on a eu la moyenne à un des deux EC), et il faut repasser toutes les UE sans EC auxquelles on n'a pas eu la moyenne.

Statut particulier des dispensés d'assiduité (DA)

Les DA doivent informer dès le début des cours les enseignants de leur statut particulier. Ils pourront se voir proposer une évaluation spécifique s'ils ne peuvent participer à la validation collective. Ce statut n'est pas optimal pour la formation en Master. La dispense d'assiduité est en particulier difficile à prendre en compte pour les UE 11/31 et 21/41.

Les DA sont dispensés du stage et du rapport de stage dans les UE préprofessionnelles si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine et a un lien avec la formation (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire aux responsables du master avant la fin du semestre concerné). Leur note

est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

Traitement de l'absence

La présence en cours est obligatoire pour les étudiants qui ne sont pas dispensés d'assiduité. L'enseignant peut en tenir compte dans l'évaluation.

Le traitement de l'absence se fait par un « zéro informatique ». L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année. En cas d'absence dûment motivée au contrôle continu, l'enseignant concerné peut organiser une épreuve de substitution.

Mentions

Pour la mention éventuelle, sont prises en considération, et à égalité, d'une part la moyenne de l'ensemble des UE, d'autre part la note du mémoire. La moyenne qui en résulte donne droit à la mention AB si elle est égale ou supérieure à 12, B à partir de 14, TB à partir de 16. La 2^e session peut donner lieu à l'obtention d'une mention.

Premier semestre

UE « Méthodologie 1 » (UE 11/31)

Cette UE est composée de deux EC (éléments constitutifs) obligatoires. Cependant les M2 qui ont déjà suivi l'EC 1 en sont dispensés.

EC 1 : Méthodologie de l'écrit

Mme Rubellin/M. Chetaille/Mme Souffez

Ce cours (1h30 par semaine) est destiné à exposer les exigences typographiques d'un mémoire, la gestion des notes, des annexes, la présentation de la bibliographie, etc. Il permet aux étudiants d'échanger entre eux sur leurs difficultés et leur progression. Il aborde aussi la méthode de l'introduction et la conclusion, ainsi que le déroulement de la soutenance.

M. Chetaille, responsable de la BU Censive, interviendra pour des conseils précis sur la recherche documentaire (présentation des outils et ressources documentaires en lettres : catalogues, textes et articles de revues en ligne, bibliographies, dictionnaires et encyclopédies en ligne, présentation de Frantext).

Mme Souffez, juriste, interviendra pendant deux séances en novembre pour une initiation au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle en général.

Si des M2 n'ont pas suivi ce cours l'an dernier, ils doivent obligatoirement le suivre.

EC 2 : Obligatoire pour les M1 et les M2

L'EC2 est divisé en deux groupes : les étudiants y seront répartis par les enseignants et ne peuvent pas choisir leur groupe. Les M1 qui sont dans le groupe 1 seront dans le groupe 2 l'année suivante ; ceux qui sont dans le groupe 2 seront dans le groupe 1 l'année suivante.

Groupe 1 : « Événements scientifiques et culturels »

Mme Guellec et Mme Rubellin

8 séances en présentiel

Ce cours est destiné à familiariser les étudiants avec des événements du monde de la recherche et de la culture. Il traitera de l'envers du décor (en amont et en aval de l'événement) et abordera la communication culturelle et scientifique à travers une approche par la pratique. Des professionnels (chercheurs, directeurs d'institutions culturelles, chargés de communication etc.) seront invités à témoigner en présentiel ou en visio pendant le cours.

Vous vous inscrirez en petit groupes dans l'un des projets proposés qui vous seront annoncés en septembre 2024 : Fête de la science (4-14 octobre), Angers-Nantes Opéra, librairies, musées, théâtres, festivals...

Différents formats d'entretiens, de podcast, de posters scientifiques, de comptes rendus de colloque, de séminaire, de spectacle, d'exposition, seront envisagés pour la validation.

Groupe 2 : « Humanités et communication numérique »

M. Aubert

8 séances en présentiel

Le tournant numérique de la recherche, s'il a conduit à certaines innovations notables dans l'étude des textes, s'inscrit dans un déplacement ou dans une modulation plus générale de nos pratiques de communication,

d'écriture et d'interprétation. En ce sens, les humanités numériques n'ont pas créé un nouveau champ de recherche en littérature mais un ensemble de méthodes - en constante évolution - appelées à se combiner à des pratiques plus anciennes, dans tous les domaines de l'enquête littéraire. Pensé comme une initiation, ce cours propose un panorama des modes de communication numérique destinés à la recherche (blogging scientifique, archives ouvertes, plateformes de crowdsourcing, chaînes éditoriales...). En partant des sujets de mémoire des étudiants, nous réfléchissons ensemble, mais aussi en petits groupes, aux outils qui pourraient leur être utiles. Des travaux sous forme d'initiation et d'atelier seront prévus.

UE « Langue vivante » (UE 12/32)

Anglais

2 cours au choix : « Version et commentaire » ou « Communication et recherche »

Cours « Version et commentaire »

Mme Paris

Le cours d'anglais « Version et commentaire » est mutualisé avec les agrégatifs. Nous travaillerons donc la traduction de textes littéraires en langue anglaise et leur commentaire. Nous étudierons, en anglais, les versions travaillées.

Cadrage méthodologique : l'acquisition d'une grammaire est vivement recommandée dès la L1, et doit accompagner l'étudiant durant toute sa formation y compris durant le Master. Il sera demandé de s'appuyer sur le livre *English Grammar in Use* de Raymond Murphy qui propose nombre d'exercices sur les points grammaticaux les plus divers.

Cours « Communication et recherche »

M. Lillis

« *Nineteen-Eighty-Four* by George Orwell. »

In this class we will read the novel *Nineteen-Eighty-Four* by George Orwell in detail. We will examine Orwell's writing from different angles to understand the structure of his novel and his literary and political conception of language. Our reading will be supplemented by articles on philosophy and literary criticism. Finally, we will compare parts of this novel with scenes from the film by the same name, directed by Michael Radford, in 1984.

Corpus:

-In order to follow this class, you will need the following edition of the novel : *Nineteen-Eighty-Four: The Annotated Edition*, edited and annotated by D.J. Taylor, Penguin Modern Classics, 2013.

-Other texts, as well as scenes from the film, will be provided or shown by the teacher in class.

Autres langues (allemand, espagnol, italien)

Si vous souhaitez vous inscrire dans les cours de langue, vous devrez suivre les cours de la FLCE. Adressez-vous à notre secrétaire Mme Guiné qui vous aidera à trouver les interlocuteurs.

UE « Fondamentaux de la recherche 1 » (UE 13/33)

Les axes indiqués correspondent aux 6 axes du Laboratoire LAMo (voir le site). S’y ajoutent deux cours transversaux, « ouvertures interdisciplinaires » et « problématiques transversales ».
Dans les suggestions de lectures, le lieu d’édition est Paris sauf indication contraire.

Axe 1 - Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage

Mme Gaucher-Rémond

« L’individu en ville : pour une éco-poétique médiévale »

L’espace dans lequel évolue la littérature médiévale ne se réduit pas aux enceintes des châteaux ni aux limites des villages. L’essor des villes s’est accompagné d’une culture spécifique, dont il s’agira de cerner le rôle dans le processus d’individuation et la promotion de l’écrivain. Marqués par le cosmopolitisme et les contraintes d’une cohabitation aux visages multiples, les grands centres urbains s’offrent comme un cadre nouveau, où la sensibilité individuelle doit composer avec l’altérité. On étudiera les modalités de cette subjectivité urbaine à travers différents témoignages littéraires, poésie, théâtre, littérature narrative, du XIII^e au XV^e siècle.

Le citadin, acteur de la ville, s’approprie l’espace en lui imprimant sa marque mais en subit réciproquement l’action déterminante, dans ses façons d’être et de penser. Cette approche repose sur la topo-analyse, qui étudie les mécanismes d’adhésion ou de rejet entre l’individu et son environnement. Elle accorde une large place à la perception, sensorielle et émotionnelle, que restituent les descriptions de villes dans la littérature.

Corpus / textes abordés :

La réflexion reposera sur un échantillon de textes, qui seront distribués en cours.

Suggestions de lecture :

- *Littérature urbaine. Donnée culturelle médiévale ou concept de l’histoire littéraire ?*, dir. L. Evdokimova et F. Laurent, Paris, Garnier, 2022.

- *La Ville dans la littérature médiévale de l’Europe occidentale*, dir. M.-F. Alamichel, Paris, Garnier, 2023.

Axe 2 – Construction littéraire des normes et des hiérarchies

Mme Ligier-Degauque

« Faut-il brûler Voltaire ? » : les Lumières, un héritage discuté ou refusé

« Faut-il brûler Voltaire ? », tel est l’intitulé du colloque organisé par Linda Gil et Gerhardt Stenger à Cerisy-la-Salle (été 2024). 80 ans auparavant, Alphonse Dupront s’interrogeait déjà : « Qu’est-ce qui vit en nous de ces Lumières passées ? » Ces deux questions pourraient résumer le fil directeur de ce cours de Master, afin de réfléchir à la façon dont la « première modernité » est comprise et remodelée en fonction des ambivalences et des tensions traversant les sociétés. Parle-t-on de la même réalité historique lorsqu’on parle des Lumières depuis l’Europe, ou en-dehors de l’Europe ? Les Lumières seraient-elles du côté d’un réformisme modéré ou faudrait-il parler des « Lumières radicales » (Jonathan Israel) ? Plus largement, que voudrait dire hériter des Lumières ? les revendiquer ? les refuser ? Demander un « droit d’inventaire » suppose de s’entendre sur ce que recouvre le terme-même de Lumières. Quels sont les griefs les plus récurrents ? qu’est-ce qui est au contraire valorisé ? en somme, comment peut-on départager ce qui appartient en propre aux Lumières, et ce qui relève de la construction mémorielle ?

Deux axes privilégiés :

1. Quels usages de la parole au XVIII^e siècle ? Discuter, polémiquer, offenser. En quoi Voltaire a-t-il pu devenir une icône de l'écrivain engagé ? Comment a-t-il avec le *Traité sur la tolérance* (1763) orchestré une campagne d'opinion ? L'indignation suffit-elle à légitimer un combat ? Y a-t-il un droit d'offenser ? « Je te parle, moi non plus » (*Le Un Hebdo* n°436) : les Lumières auraient-elles été porteuses d'intolérance ?
2. L'Europe et les autres. Universalisme et impérialisme ? Réduire la différence ou la maintenir ? Le XVIII^e siècle a été traversé par un désir de trouver sa place dans le monde : écrire un « récit national » ou défendre le « cosmopolitisme » ? Une « histoire globale » de l'Europe des Lumières est-elle possible ?

Corpus :

Appui sur un matériau varié (extraits de textes du XVIII^e siècle, de tous genres, manuels d'histoire littéraire, journaux, essais, pamphlets, etc.), exploité notamment sous la forme d'ateliers-enquêtes, par petits groupes (avec des indices à trouver et des hypothèses à défendre, en fonction de « missions » de recherche que je donne en cours). Ex. les Lumières en images (à partir d'un matériau iconographique très divers : caricatures, illustrations, bandes-dessinées, etc.). Autre ex. : Voltaire dans le monde de la presse écrite (XIX^e-XXI^e) : imitation et récupération (un modèle du journalisme d'investigation ? du lanceur d'alerte ? un philosophe inclassable politiquement ?).

Suggestions de lecture :

Traité sur la tolérance (1763) de Voltaire (éd. René Pomeau chez GF).

Antoine Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, Le Seuil, 2019.

Zeev Sternhell, *Histoire et Lumières. Changer de monde par la raison*, entretiens avec Nicolas Weill, Paris, Albin Michel, 2014.

Axe 3 – Patrimonialisation et médiatisations

Mme Guellec

« Faust intermédial, de Goethe à Valéry : pactes faustiens et imaginaires médiatiques (XIX^e-XX^e siècles)

Toute une part de la réception des *Faust* de Goethe (1808, 1832) s'est jouée, en France, dans le nouvel espace de sens qu'a ouvert la « publicité », au sens extensif du terme : les premiers médias modernes (presse, affiches), les entreprises culturelles que sont aussi l'édition et les spectacles, et l'industrie publicitaire dont l'activité se consolide tout au long du XIX^e siècle. Dans les fictions et dans le journal, à l'opéra et sur les planches, en textes, en paroles, en images et jusqu'aux premiers films de cinéma, Faust et Méphistophélès ont longtemps été « à la mode ». Comment expliquer une telle fascination pour le mythe faustien ? Nous étudierons l'imaginaire du pacte avec le diable dans la version qu'en donne la modernité, au prisme des reconfigurations systémiques de la culture par la contrainte marchande et, simultanément, des réactions que de telles mutations ont suscité chez les écrivains et les artistes. Dès le prologue satirique du *Faust I*, en effet, Goethe fait dialoguer un directeur de théâtre, un bouffon et un poète dramatique. À ce dernier, qui se refuse au crime de faire profit de l'art, les deux premiers ont beau jeu de rappeler qu'il faut remplir les caisses, et que leur public se compose de clients et de consommateurs, en quête de divertissements. De quoi était-il question dans cette géniale scénographie, sinon du devenir commercial et médiatique des pratiques culturelles ? Et dans quelle mesure ces dernières étaient-elles diabolisées ? Sous forme d'ateliers-enquêtes, nous tâcherons de comprendre ensemble les enjeux de ces bouleversements historiques en relisant Balzac, Baudelaire, Zola, Alfred Jarry, Paul Valéry, tous aux prises avec les industries culturelles de leur époque.

Corpus :

Documents fournis en cours et déposés sur Madoc. Il est recommandé de lire les *Faust* de Goethe (en trad. fr. : au XIX^e siècle, celles de Gérard de Nerval ou de Henri Blaze de Bury, en ligne sur Gallica ; à l'époque moderne, celles de Jean Malaplate, GF, 1984, ou de Jean Lacoste et Jacques Le Rider, Bartillat, 2014).

Suggestions de lecture :

DURAND, Pascal, *Médiamorphoses. Presse, littérature et médias. Culture médiatique et communication*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2022.

GUELLEC Laurence, *Le Diable de la réclame. La littérature française du XIX^e siècle au risque de la publicité*, Genève, Droz, 2024.

Le Faust de Goethe entre stéréotypes et transferts culturels, s. dir. Évanghelia Stead, *Revue germanique internationale*, 39/2024, CNRS Éditions.

PINSON, Guillaume, *L'Imaginaire médiatique. Histoire et fiction du journal au XIX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

Axe 4 – Le concert des arts : littérature et intermédialité

M. Forest

« Le Musée Imaginaire (II) : Autour d'*Histoire(s) du cinéma* de Jean-Luc Godard »

Le cours proposé prolonge les enseignements offerts en L1 (« Littérature et peinture ») ou en Master (« Sur les *Salons* de Baudelaire » ou « Le Musée imaginaire (I) : Autour d'Edouard Manet »). Il est cependant indépendant de ces enseignements et peut donc être choisi par des étudiants qui n'auraient pas suivi ces cours antérieurs. À partir de l'idée de « Musée imaginaire » - introduite et mise en avant par André Malraux-, il s'agit d'étudier le dialogue engagé entre littérature et peinture, entre les arts du texte et les arts de l'image.

Après la peinture de Manet telle que l'ont approchée les écrivains, on s'intéressera cette année au cinéma de Jean-Luc Godard, au cinéma tel que le conçoit, le pratique et le raconte Jean-Luc Godard. L'étude sera consacrée à ses *Histoire(s) du cinéma*. En 1989, les deux premiers épisodes ont été diffusés à la télévision. En 1998, l'œuvre a paru sous la double forme que nous lui connaissons. D'une part : un coffret produit par Gaumont contenant quatre cassettes vidéo (disponibles aujourd'hui sous forme de DVD) et proposant en huit épisodes la version (télé)visuelle de l'œuvre. D'autre part : un autre coffret paraissant aux éditions Gallimard et fournissant en quatre volumes illustrés la version livresque de cette même œuvre.

Histoire(s) du cinéma se présente en même temps sous la forme d'une œuvre cinématographique et d'une œuvre littéraire. Pourtant, ce n'est ni un film ni un essai : le choix du support vidéo permet de récapituler l'histoire du cinéma pour en dire le devenir vraisemblable ; le propos historiographique, philosophique de l'auteur prend l'apparence d'un texte poétique, se plie aux conventions (qu'il renouvelle) du livre d'art mais se glisse sous la prestigieuse couverture blanche des éditions Gallimard comme pour mieux souligner que toute histoire est au fond un roman.

Corpus :

Jean-Luc Godard, *Histoire(s) du cinéma*, Gaumont / Gallimard, 1998.

N.B. : il n'est pas indispensable de faire l'acquisition de l'œuvre sous l'une ou l'autre de ses formes. Des extraits serviront de support au cours et seront diffusés lors des séances. L'œuvre devra avoir été vue / lue dans sa totalité mais sera disponible pour les étudiants.

Axe 5 – Sens, savoirs et interprétation

Mme Lombez

« Traduction, interprétation, manipulation, réécriture : cinquante nuances de sens »

La traduction littéraire est un objet complexe, dont l'approche et la pratique ont considérablement varié selon les âges et les circonstances. On s'est intensément interrogé sur la manière de « bien » traduire depuis l'Antiquité, la Renaissance, la période romantique ou encore au XXI^e siècle, en passant par les « imitateurs » du Classicisme, les protagonistes de la Querelle des Anciens et des Modernes, les tenants du littéralisme, etc.

L'objectif du séminaire sera de rendre compte de cette diversité de visions de la traduction en les confrontant à leur pratique en diachronie : comment a-t-on traduit l'épopée d'Homère en français depuis la Renaissance ? La *Divine Comédie* de Dante ? Telle pièce de Shakespeare ? Le *Don Quichotte* de Cervantes ? *Ulysse* de Joyce ? L'étude comparée des traductions nous amènera à interroger les processus de construction du sens à travers la retraduction (pourquoi et comment retraduit-on ?) ainsi que d'autres réalisations plus atypiques (autotraduction, pseudotraduction, traductions-relais, etc.). Dans le cadre du programme de recherches européen « TranslAtWar - Literary Translation At War (Mapping WW2 in Europe 1939-45) », on interrogera également les liens entre politique et traduction, notamment la façon dont le sens littéraire peut être un enjeu de propagande et de manipulations en temps de guerre, et l'importance du rôle des traducteurs/traductrices dans ce contexte.

Corpus :

Le corpus de textes étudiés fera appel à divers genres littéraires issus de différentes langues anciennes et modernes.

Suggestions de lecture :

- BALLARD, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.
- BERMAN, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
- DIAGNE, Souleymane Bachir, *De langue à langue : l'hospitalité de la traduction*, Albin Michel, 2022.
- ECO, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.
- GUIDERE, M., Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain, Traducto, De Boeck, 2008.
- LOMBEZ, C. (éd.), *Traducteurs dans l'Histoire. Traducteurs en guerre (1914-18, 1939-45)*, Atlantide n°5, Université de Nantes, 2016. Consultable en ligne <http://atlantide.univ-nantes.fr/-Traducteurs-dans-l-histoire>
- LOMBEZ, C. (éd.), *Circulations littéraires, transferts et traductions dans l'Europe en guerre (1939-1945)*, Presses de l'Université François-Rabelais de Tours, collection TraHis, 2021.
- MESCHONNIC, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.
- SAMOYAU, T., *Traduction et violence*, Seuil, Paris, 2021.

Ouvertures interdisciplinaires : la littérature et ses ailleurs

M. Claudel

« L'Atlantide au Sahara : rêve archéologique et imaginaire colonial (littérature, art, cinéma, 1880-1940) »

La légende de l'Atlantide est bien connue : ce continent de l'âge d'or qui aurait soudain sombré sous les eaux, évoqué dans le *Timée* et le *Critias* de Platon, a fait rêver des générations de savants et donné lieu à des débats enflammés. La fin du XIX^e siècle, passionnée d'archéologie, est convaincue de pouvoir retrouver des traces de cette île fabuleuse : après tout n'a-t-on pas, en 1871, identifié les restes de Troie sur le site d'Hisarlik en Turquie ? Dans la somme des localisations supposées, l'une d'entre elles échauffe les esprits : et si l'Atlantide, au lieu d'être engloutie sous les eaux de l'Atlantique, gisait plutôt, isolée et asséchée, dans les « profondeurs » du Sahara ? Cette hypothèse, qui circule dans les milieux savants à la Belle Époque, fait travailler l'imagination des romanciers et des réalisateurs. En pleine période coloniale, n'est-il pas tentant d'imaginer le Sahara – cette « mer de sable » située aux confins de l'Empire français –, riche de ressources et de trésors à découvrir ? C'est ce fantasme d'une cité morte, perdue dans les dunes, symbolisant une civilisation « supérieure » ayant un jour régné sur les « mondes sauvages », que l'on voudrait aborder, à travers une sélection de romans, de nouvelles et de films. On essaiera de montrer que l'imaginaire de la *ville en ruine* découverte au cœur de sables – véritable *topos* de bien des romans du désert – a des enjeux culturels, esthétiques, mais également politiques et idéologiques.

Corpus :

- Étienne-Félix Berlioux, *Les Atlantes. Histoire de l'Atlantis et de l'Atlas primitif, ou Introduction à l'histoire de l'Europe*, Paris, Leroux, 1883 [disponible sur Gallica [ici](#)]

- Henry Rider Haggard, *Les Mines du roi Salomon (King Solomon's Mines)* [1885], Rennes, Terres de Brume, 2005
- Pierre Benoît, *L'Atlantide*, Paris, Albin Michel, 1919
- Howard Phillips Lovecraft, *Dans l'abîme du temps (The Shadow Out of Time)* [1936], Paris, Seuil, coll. « Points », 2015
- *L'Atlantide* (1921), film de Jacques Feyder (France), 2h43, 1921
- *L'Atlantide* (1932), film de Georg Wilhelm Pabst (Allemagne), 1h29, 1932

Suggestions de lecture :

- Pour se familiariser avec la légende de l'Atlantide, ce petit ouvrage (144 p.) pourra être lu avec profit :
- René Treuil, *Le mythe de l'Atlantide*, Paris, CNRS Editions, 2012.

Problématiques transversales

Mme Rubellin

« Dans l'ombre de la culture officielle : le goût de l'archive »

Ce cours se propose d'examiner différentes formes d'archives de la première modernité, non destinées à la publication. On étudie souvent les textes littéraires comme des objets figés, dans leur présentation matérielle comme dans leur siècle, sans prendre en compte leur lien avec un environnement personnel, historique et culturel précis, dont témoignent de précieuses archives restées dans l'ombre. Qu'il s'agisse de brouillons d'écrivain (pas seulement de première version, mais d'esquisses et de plans par ex.), de lettres personnelles galantes aux actrices ou plus administratives au directeur du théâtre, de testament ou de mise sous tutelle... C'est un autre pan de la littérature des XVII^e et XVIII^e siècles qui peut être éclairé si l'on se plonge dans ce monde foisonnant. Les correspondances secrètes, parfois écrites à l'encre invisible, révèlent une autre facette de la communication non officielle, comme lorsque Sade enfermé à Vincennes rédige à l'encre sympathique des missives à sa femme. Les archives judiciaires, quant à elles, permettent d'apercevoir un environnement insoupçonné : les lettres de cachet des archives de la Bastille, par exemple, mettent en scène – mais ce n'est pas du théâtre – outre des prostituées et des voleurs à la tire, des comédiens et des auteurs. Comment extraire non la vérité, mais « de la vérité » (Arlette Farge) ? Comment concilier l'émotion suscitée par des documents et la prise de distance du travail du chercheur ? Comment, à l'ère du numérique, rendre compte de traces de vie infimes et poussiéreuses, y compris dans leur matérialité ?

Nous travaillerons sous forme d'enquêtes-ateliers sur des documents précis, proposés au choix des étudiants, afin de tenter de reconstruire ce monde parallèle et pourtant connexe sous forme de dossier ou de poster ou d'exposé. Des missions seront prévues aux Archives départementales et aux Archives de Nantes. Une courte initiation à la lecture des manuscrits sera prévue en début de cours.

Corpus

Tous les documents seront mis sur Madoc.

Suggestions de lecture :

Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Seuil, Points, 1989.

Arlette Farge, *Le Peuple et les choses. Paris au XVIII^e siècle*, Bayard, 2015.

Frédéric Clavert et Caroline Muller : *Le Goût de l'archive à l'ère numérique* (2017) en ligne : <https://gout-numerique.net/>

UE « Approfondissement de la recherche » (UE 14/34)

Vous devez choisir :

- 2 EC parmi les 7 cours de Fondamentaux de la recherche présentés ci-dessus dans l'UE 13/33 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 13/33) et les cours d'agrégation présentés ci-dessous

Ou

- 1 EC parmi les 7 cours de Fondamentaux de la recherche présentés ci-dessus dans l'UE 13/33 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 13/33) et les cours d'agrégation, et 2 EC parmi les cours de Sciences de l'Antiquité présentés ci-dessous.

Cours d'agrégation mutualisés avec le master LFC

1) Cours de Littérature française du XVII^e siècle

M Monza

Au programme, trois pièces de Corneille : *La Place royale* (éd. M. Escola, GF), *Le Menteur* et *La Suite du Menteur* (éd. G. Peureux, Livre de Poche)

Conseils de lecture :

- la lecture d'un ouvrage général sur la comédie ou le comique qui vous permettra ainsi de voir en quoi Corneille est innovant : par exemple *Le Comique*, Véronique Sternberg, GF ; *Le Théâtre en France*, Alain Viala.
- la lecture d'ouvrages sur l'écriture dramatique : *Le Langage dramatique* de Pierre Larthomas, *La Dramaturgie classique en France* de Jacques Schérer, *Lire le théâtre* d'Anne Ubersfeld.
- la lecture de l'œuvre de Corneille : choisissez une ou deux autres comédies de Corneille comme *L'illusion comique* ou *La Veuve*...

2) Cours de Littérature française du XVIII^e siècle

Mme Ligier-Degauque

Au programme : Mme de Staël, *De la littérature* (1801), éd. Gérard Gengembre et Jean Goldzink, Paris, Flammarion, GF n°629.

À la question « Qui est donc Mme de Staël (1766-1817) ? », Jean Goldzink répond par cet efficace portrait : « un grand esprit des Lumières finissantes, la fille valeureuse de Necker, une résistante libérale à Napoléon, l'égérie du Groupe de Coppet, ce premier cénacle d'intellectuels européens à l'aube des nations, une des plus fortes voix de la condition féminine, un destin fauché trop tôt... [...] Mais peut-être va-t-on mieux au fait en la désignant d'emblée comme le plus grand écrivain, en langue française, des années révolutionnaires et impériales. »

Avant Chateaubriand (avec qui elle a souvent été comparée) et les romantiques, Mme de Staël réfléchit de manière profondément moderne à ce qu'est la littérature, en rejetant les normes esthétiques « universelles » et en défendant, au contraire, la nécessité d'évaluer les œuvres littéraires en fonction du contexte socio-historique qui les a vues naître. Elle intègre dans sa réflexion l'étude des climats et des réalités géographiques (cf. dans la première partie, chap. ix « De la littérature italienne et espagnole », chap. xi « De la littérature du Nord »). Elle se singularise par le désir, non pas de chercher des lois générales et des types sociopolitiques, mais les liens spécifiques entre une société saisie dans sa singularité, à un moment précis de son histoire, et les œuvres produites. Mettre en regard *De la littérature* avec *De l'Allemagne*, édité une décennie plus tard,

permet de voir la cohérence et l'approfondissement de son étude de l'Europe littéraire, avec une vive attention prêtée aux particularismes (en l'occurrence, outre-Rhin).

Parmi les formes littéraires, Mme de Staël valorise le roman (dès *l'Essai sur les fictions*, 1795). Elle a notamment publié deux grands romans : *Delphine* (1802) et *Corinne ou l'Italie* (1807). Ce sont des lectures copieuses, eu égard à leur ambition, et à leur volume... Lire au moins quelques pages de ces deux œuvres romanesques serait chose fort opportune pour faire le lien entre la théoricienne, l'historienne de la littérature, et l'écrivaine. *De la littérature* pose la question de la fonction de l'écrivain, tout particulièrement lorsqu'on est une femme.

Si on reconnaît dans *De la littérature* une conception progressiste de l'histoire, héritée de la philosophie rationaliste des Lumières, on verra qu'il ne s'agit pas, chez Mme de Staël, de comprendre l'histoire littéraire comme un parcours univoque (par exemple, elle ne considère pas le Moyen Âge comme un âge d'obscurantisme, dont il aurait fallu se libérer). L'entrée dans la lecture *De la littérature* suppose chez les agrégatifs, une culture générale solide, avec un grand empan diachronique, et un appétit, dirais-je, pour la littérature, l'histoire, et la philosophie, que nous travaillerons conjointement en cours.

(Voir la brochure du master PSE pour les conseils bibliographiques).

3) Cours de Littérature comparée

Mme Brochard

Au programme : « Poésies américaines : peuples, langues et mémoires »

- Miguel Ángel Asturias, *Poèmes indiens*, trad. Cl. Couffon et R. Durand, Paris, Poésie/Gallimard, 1990.
- Gaston Miron, *L'Homme rapaillé* [1970], Paris, Poésie/Gallimard, 1998.
- Joy Harjo, *L'Aube américaine* [*An American Sunrise*, 2019], éd. bilingue, trad. H. Esquié, Paris, Globe, 2021.

Le corpus proposé présente une certaine unité spatio-temporelle : le continent américain, du XX^e siècle jusqu'au contemporain. Il recouvre toutefois un empan chronologique conséquent, puisqu'un siècle sépare les premiers poèmes d'Asturias du recueil de Harjo, ainsi que des espaces culturels et linguistiques divers. L'anthologie de traductions françaises d'Asturias, poète guatémaltèque de langue espagnole et prix Nobel 1967, couvre elle-même une période longue, des *Poèmes indiens* de 1929 au *Grand diseur* de 1965. Une partie de l'œuvre recoupe ainsi chronologiquement celle du Québécois Gaston Miron, poète national dont le recueil *L'Homme rapaillé* (1970) rassemble des poèmes écrits au cours des deux décennies précédentes. Le recueil de la poète autochtone états-unienne Joy Harjo, US Poet Laureate (2019-2022), se démarque : publié en 2019 en anglais, il relève d'autres approches des questions coloniales et d'autres conceptions des liens entre poète et communauté. Il s'agira donc, à partir d'un corpus cohérent, de mettre au jour des évolutions et des écarts, notamment sur les problématiques suivantes :

- les identités américaines, dans leur rapport à un double passé, autochtone et européen : comment ces héritages souvent antagonistes sont-ils pensés, intégrés ou mis en tension ?

- les questions coloniales et postcoloniales : si elles sont évidemment au cœur des œuvres d'Asturias et de Harjo, elles le sont toutefois selon des paradigmes très différents. Asturias célèbre les traditions « indiennes », un terme porteur pour Harjo d'un héritage colonial à déconstruire. Pour Miron, l'ancien colon francophone est devenu à son tour colonisé par la majorité anglophone.

- les langues : toutes ces œuvres sont habitées par la présence d'autres langues. Pour Harjo, l'anglais, « langue de l'ennemi », est tout autant le signe d'une spoliation culturelle que l'espace d'une réappropriation linguistique. Pour Miron, il s'agit de dégager le français du Québec de « l'aliénation » qui le menace et de retrouver la confiance dans une langue qui soit « natale ». On notera que les poètes se sont exprimés dans des textes en prose sur ces questions de langue, mais aussi de traduction.

- l'histoire et la mémoire : chez Harjo et Miron, le terme « mémoire » est presque obsessionnel : il s'agit de retrouver une mémoire collective, de lutter par le poème contre « la maladie de l'oubli » (*sickness of forgetfulness*, Harjo). Histoire et mémoire sont indissociables d'une réflexion sur l'espace et les lieux : pour Miron il faut nommer les réalités locales, la faune, la flore, et l'on retrouve l'importance de la terre, des fleuves,

de la matière chez Asturias. Pour Harjo, le recueil, envisagé comme une carte ou une boussole, est le lieu symbolique d'une réappropriation territoriale au cours de laquelle le poète se fait guide.

- la communauté, les peuples : comment les termes utilisés par les poètes (la « patrie » et l'« Amérique » chez Asturias ; le « pays », le « Québécois » chez Miron ; l'« Amérique » chez Harjo) engagent-ils des imaginaires qu'il faut historiciser ?

Cours de Sciences de l'Antiquité

Vous devez choisir deux cours parmi ces trois (chacun durant 1h par semaine) :

Théâtre antique

Mme Thévenet

« Texte, mise en scène et réécriture »

Trois manières d'aborder la tragédie grecque qui la diffractent à travers les siècles : son texte initial lié au contexte de représentation, ses mises en scène, ses réécritures modernes et contemporaines. Un fil directeur : une figure, un personnage (Médée, Phèdre, Électre, Héraclès, Œdipe...), à suivre depuis les traces mythologiques préexistantes, les diverses pièces qui lui donnent vie dans l'Antiquité, jusqu'à ses incarnations les plus récentes. L'objectif est de montrer que le théâtre grec, avec ses contraintes d'écriture et de représentation bien définies, constitue une étape primordiale dans notre appréhension des figures mythiques : lire la Médée d'Euripide, c'est déjà lire « une » Médée, mais sans la pièce d'Euripide, notre vision de Médée serait toute différente. Réécritures et mises en scène nous permettent de poursuivre un dialogue jamais interrompu avec la matière tragique, tout en mesurant la manière dont les auteurs ou metteurs en scène la réinvestissent en gardant des liens souvent très étroits avec le contexte antique ou l'image qu'ils s'en font.

Histoire des civilisations de l'Antiquité classique

M. Cahanier

« Rome, de la deuxième guerre punique au principat augustéen »

Ce cours s'attachera à présenter le contexte historique, social et culturel général et les principaux aspects de la littérature et de la civilisation romaines à l'époque républicaine. L'objectif est d'acquérir les connaissances civilisationnelles nécessaires pour comprendre les références culturelles des textes latins que vous avez à traduire ou à analyser. En amont du cours, afin d'avoir une vue d'ensemble du monde romain, vous devrez lire le manuel de référence du cours, *Le monde romain. VIII^e siècle av. J.-C.-VI^e siècle apr. J.-C.*, par Y. Clavé. Après les séances d'introduction, consacrées à un diaporama de l'histoire du monde romain, chaque cours sera consacré à un thème plus spécifique, et appuyé en particulier sur des textes littéraires que nous étudierons en traduction. Vous devrez, seul(e) ou en binôme, effectuer un travail de recherche sur un thème choisi au sein d'une liste de sujets d'histoire sociale, religieuse ou politique. Ce travail sera restitué en cours sous forme d'une présentation orale reposant sur un dossier comprenant les sources exploitées et une bibliographie sélective.

Bibliographie :

Yannick Clavé, *Le monde romain. VIII^e siècle av. J.-C.-VI^e siècle apr. J.-C.*, Armand Colin.

Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome

M. Le Blay

« Humains et Non-humains : penser le vivant avec les Anciens »

Ce séminaire se propose de mettre en dialogue les nouvelles conceptions et représentations portant sur notre relation avec le reste du vivant telles qu'elles émergent de la philosophie et des débats contemporains

(relation Homme/Animal, antispécisme, extension du champ de la sensibilité à tous les règnes du vivant, réintroduction du biologique dans le fait social, etc.) avec la pensée des Anciens. Il s'agit d'interroger autant dans la profondeur de la tradition philosophique que par le biais de la perspective anthropologique nos paradigmes relatifs à ce qui relève de l'être animé. Le corpus de référence, auquel le séminaire ne se limitera pas, sera constitué d'écrits d'Aristote, en particulier ceux relevant de la partie zoologique de son enseignement.

Les textes seront étudiés en traduction ; aucune connaissance du Grec ancien ou du Latin n'est requise. La bibliographie sera présentée lors de la première séance.

UE préprofessionnelle (UE 15/35)

Vous avez le choix entre :

- 1) De l'ancien français au français moderne (24 h)
- 2) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h)
- 3) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)
- 4) Latin débutant (20 h)
- 5) Latin continuant (20 h)
- 6) Grec débutant (20 h)
- 7) Stage hors Université
- 8) Stage de recherche au sein du laboratoire LAMo

1) « De l'ancien français au français moderne : apprentissage linguistique et écriture créative »

Mme Gaucher-Rémond

À partir d'extraits d'œuvres médiévales, le cours vise à favoriser la réflexion sur la différence entre traduction, adaptation ou transposition. Orienter un texte vers la littérature jeunesse ou une diffusion grand public ne requiert pas les mêmes procédés qu'une édition savante ou une version pour concours.

Il s'agira aussi de se familiariser avec l'ancien français et ses prolongements, de consolider les bases essentielles en grammaire et en lexicologie, tout en dépassant le stade de l'observation pour expérimenter celui de la création, qui permet de vérifier l'acquisition des règles linguistiques.

Conçu comme une pratique de la langue française dans sa dimension diachronique et métalinguistique, cet enseignement s'adresse aux étudiants intéressés par la recherche créative, l'édition des textes médiévaux, ainsi qu'aux futurs candidats aux concours de l'enseignement secondaire (épreuve de sémantique historique au CAPES, version et questions grammaticales à l'agrégation de Lettres modernes).

Corpus/textes abordés :

Les extraits des œuvres à traduire seront distribués en cours. Ils seront choisis pour leur diversité (vers et prose, ancien et moyen français).

Suggestions de lecture :

Réviser les cours d'ancien français que vous avez pu suivre en Licence ou en M1. Au besoin, se procurer une grammaire, par exemple : Laurence Hélix, *L'ancien français : morphologie, syntaxe et phonétique*, Paris, A. Colin, 2018.

- Claude Buridant, « De l'ancien français au français contemporain : gué périlleux et quête du traduire. Réflexions sur la traduction des textes médiévaux en français contemporain », *Translatio litterarum ad penates. Das Mittelalter Übersetzen. Traduire le Moyen Âge*, éd. par Alain Corbellari et André Schnyder, Université de Lausanne, 2005, p. 17-107.

2) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h)

Préparation régulière et intensive pour l'épreuve de version de l'agrégation.

3) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)

Préparation régulière et intensive pour l'épreuve de version de l'agrégation.

4) Latin débutant (20 h)

Mme Morvan

Ce cours débutant à destination des étudiants de Master a pour objectif de donner accès aux textes latins, notamment dans la perspective de travaux de recherche. Il consistera en une étude systématique de la grammaire du latin, adossée à des exercices de traduction. Ouvrage de référence : *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard.

5) Latin continuant (20 h)

Mme Philippe

Ce cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales du latin, un enrichissement des connaissances lexicales et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne.

6) Grec débutant (20 h)

M. Le Penuizic

Le cours s'adresse aux étudiants qui n'ont jamais suivi d'enseignement de grec dans le secondaire ou qui ne l'ont pas poursuivi au-delà de la classe de 3ème. Il débute par un apprentissage de l'alphabet, puis propose une découverte des bases grammaticales et morphologiques ainsi qu'un apprentissage du lexique orienté vers l'étymologie, dans le but d'amener les étudiants à effectuer des comparaisons avec le français et les autres langues européennes. Par la réalisation d'exercices systématiques, de fiches de vocabulaire et d'entraînements à la traduction, les étudiants découvriront les éléments essentiels de la langue grecque et accéderont à une meilleure maîtrise de la langue française.

Aucun manuel n'est requis mais une bibliographie d'ouvrages recommandés sera mise à disposition des étudiants en début de semestre

NB : Ce cours s'intitule « Grec débutant 3 » dans la formation Lettres Classiques

7) Stage en milieu professionnel hors Université

Le stage doit être effectué pendant 35 h minimum, qui peuvent être réparties sur une semaine ou plusieurs semaines. Il faut éviter de le placer pendant les cours. Vous chercherez un stage (écoles, collèges, lycées, bibliothèques, librairies, associations, administration, milieux culturels, ou autre) en rapport avec vos préoccupations professionnelles. Les activités effectuées au cours de ce stage devront toutefois être en rapport avec les compétences développées dans le cadre du Master.

Le stage est validé par un rapport de stage de 7 pages environ, qui doit suivre des consignes précises. **Les consignes sont déposées sur Madoc.**

Il n'y a pas de soutenance de rapport de stage, les étudiants sont notés sur leur seul rapport, en relation avec les consignes données. La présentation doit être impeccable (forme et orthographe). Ce rapport de stage doit être déposé au secrétariat en un seul exemplaire, et envoyé par mail aux deux responsables du Master :

Les dates limites de remise de rapport seront annoncées en début d'année.

Pour les étudiants DA : ils sont dispensés du stage et du rapport de stage si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire aux responsables du master avant la fin du semestre concerné) et si leur travail a un lien avec la formation. Leur

note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

8) Stage de recherche dans le laboratoire LAMo

Les étudiants de Master peuvent choisir dans les UE Préprofessionnelles le « stage » qui consiste en un stage de recherche de 35 heures effectué au sein d'un des projets du laboratoire de LAMo. Il peut par exemple consister en un dépouillement de documents à travers la presse, les correspondances d'écrivain, des fonds légués à une bibliothèque, etc., dans la perspective d'une collaboration à la constitution et/ou à l'enrichissement de bases de données.

Le stage de recherche est encadré par un enseignant-chercheur, qui définit avec l'étudiant l'objet du stage et les objectifs à remplir en vue de la notation du travail effectué.

Un rapport de stage de recherche est demandé à l'issue du stage effectué : il vise à présenter l'objet du stage, ses modalités de déroulement, ainsi que les apports à la recherche dans le domaine disciplinaire afférent ; il doit également faire apparaître la capacité de l'étudiant du Master ALC à faire état de l'apport du stage effectué (ce qu'il a pu en retirer). Il est remis à l'enseignant-chercheur encadrant le stage de recherche, à l'issue du semestre.

Le programme des stages de recherche que vous pouvez choisir vous sera donné en début de chaque semestre sur la page Madoc du Master.

Second semestre

UE « Méthodologie 2 » (UE 21/41)

Cette UE est obligatoire pour les M1 et les M2

Les étudiants sont divisés en deux groupes et répartis par les enseignants. Si on est dans le groupe 1 en M1 on sera dans le groupe 2 en M2.

Groupe 1 : « Organisation d'un événement scientifique »

Mme Guellec

Cet atelier vise à permettre aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec la conception de projets scientifiques collectifs. Après avoir envisagé les différents types d'événement scientifique (journée d'étude, colloque, table ronde, conférence, interview...), le groupe devra assurer l'organisation d'une journée d'étude, dans ses nécessités pratiques aussi bien que dans ses dimensions intellectuelles. Le calendrier du semestre fera alterner atelier collectif et travail en autonomie. Les dates des cours et les modalités d'évaluation seront communiquées à la rentrée du second semestre.

Groupe 2 : « Organisation d'un événement culturel » **L'intervenant sera précisé au début du 2nd semestre**

Après l'observation et l'analyse d'événements culturels et scientifiques proposées au premier semestre de l'année universitaire, ce cours, en parallèle avec l'EC « Organisation d'un événement scientifique », est pensé pour permettre aux étudiants de s'approprier les enjeux et les méthodes de la diffusion des savoirs à destination du grand public.

En organisant un événement culturel, sous forme numérique ou non, qui présente des œuvres accompagnées d'un discours scientifique adapté au public des non-spécialistes, les étudiants pourront acquérir une première expérience de la médiation scientifique, qui est à la fois un pilier de la vie culturelle et une composante incontournable du travail de recherche. Ils développeront leurs compétences de synthèse et de rédaction dans le cadre particulier d'un projet de vulgarisation.

UE Langue vivante » (UE 22/42)

Anglais

2 cours au choix :

« Version et commentaire »

« Communication et recherche »

Cours « Version et commentaire »

M. Lillis

Cours « Communication et recherche »

Mme Paris

British Modernism

The Modernist Period roughly corresponds to the first half of the 20th century. After the political stability and the economic prosperity of the Victorian Era, Modernism was a time of upheavals of all kinds among which World War I. Artists had the feeling that they could not apprehend the world as they used to and had to find new, innovative ways to represent it. It was an avant-garde movement in literature and other forms of arts breaking away with the former rules. Thinkers like Friedrich Nietzsche, Ernst Mach, and Sigmund Freud greatly influenced this movement. The modernist artist also led a reflection on the purposes of art and the fragility or even the falsity of the previous religious beliefs, social codes or mores.

A bibliography as well as excerpts from literary works, articles, videos, and iconographic documents will be posted on Madoc.

Autres langues (allemand, espagnol, italien)

Si vous souhaitez vous inscrire dans les cours de langue, vous devrez suivre les cours de la FLCE. Adressez-vous à notre secrétaire Mme Guiné qui vous aidera à trouver les interlocuteurs.

UE « Fondamentaux de la recherche 2 » (UE 23/43)

Axe 1 - Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage

M. Lillis

« Littérature, enfances bilingues »

Ce cours invite à réfléchir à l'expérience de *l'étranger* et de *l'étrangeté* que l'on peut ressentir au sein de la langue. Nous lirons des romans et des essais, écrits en français, sur le thème assez large de « l'enfance bilingue ». Dans ces textes, les narrateurs se plongent dans une langue étrangère (le français), mais restent toujours conscients et proches de leur langue maternelle et de l'enfance. Ainsi, comme dans un dialogue singulier avec soi, ils partent à la recherche non seulement d'une voix littéraire, mais d'une identité individuelle, culturelle, ou politique. Ce voyage dans une langue étrangère serait aussi une sorte d'archéologie de la mémoire, pour laisser surgir une voix d'enfance – « enfances bilingues » donc. Il sera question, dans ce cours, d'expériences subjectives dans la langue chez des auteurs « étrangers » porteurs de bagages culturels variés. Nous lirons des livres de Nancy Huston (*Nord perdu*), Agota Kristof (*L'Analphabète*) et Polina Panassenko (*Tenir sa langue*), mais aussi des textes ou des extraits de Michael Edwards, Akira Mizubayashi, Hugo Hamilton, Ken Bugul, Samuel Beckett, W. B. Yeats, James Joyce, Isabelle de Courtivron, Jacques Derrida, Sigmund Freud, Walter Benjamin. Une anthologie de textes et d'extraits sera distribuée en cours.

Corpus :

HUSTON, Nancy, *Nord perdu* (1984), Paris, Babel, 2004.

KRISTOF, Agota, *L'Analphabète. Récit autobiographique* (2004), Chêne-Bourg, Editions Zoé, 2004

PANASSENKO, Polina, *Tenir sa langue* (2022), Paris, Points, 2023.

Suggestions de lecture :

EDWARDS, Michael, *Dialogues singuliers sur la langue française* (2016), Paris, PUF, 2016.

MIZUBAYASHI, Akira, *Une langue venue d'ailleurs* (2011), Paris, Gallimard, Folio, 2013.

Axe 2 - Construction littéraire des normes et des hiérarchies

Mme Grande

« La réception des autrices : la construction de l'histoire littéraire en question »

La question de la difficile réception des autrices n'est pas une question qui ne concernerait que les siècles du passé, car de Sapho à Violette Leduc, de Mme de Sévigné à Anna de Noailles, le problème reste le même au fil des temps : l'institution a du mal à accepter d'inscrire la présence des femmes dans l'histoire comme une donnée sinon majeure, du moins déterminante du fait littéraire (et ce qui est vrai pour la création littéraire l'est d'ailleurs aussi des autres formes de création). Le XVII^e siècle, parce qu'il a été jusqu'à récemment, et reste encore, un siècle de référence pour l'enseignement littéraire en France, mais aussi parce qu'il est marqué par de fortes personnalités dans ce domaine (par ordre alphabétique, Mme d'Aulnoy, Mme de Lafayette, Mme de Maintenon, Mlle de Montpensier, Mlle de Scudéry, Mme de Sévigné, Mme de Villedieu... ; mais on peut aussi penser à des groupes, comme les Précieuses, les conteuses, etc.), servira de base de réflexion pour

comprendre les mécanismes qui font que les autrices finissent toujours (...?) par être éliminées des représentations transmises pour construire l'identité culturelle d'un pays.

NB : En raison d'un congé pédagogique obtenu par l'enseignante jusque fin février, le début du semestre ne suivra pas la régularité hebdomadaire des autres enseignements. La première séance aura lieu vendredi 31 janvier, afin de clarifier le calendrier et de lancer le cours. Les séances hebdomadaires prendront leur rythme normal après les vacances de février, c'est-à-dire à partir du vendredi 28 février. Les cours manquants de début de semestre (pas de cours les 24 janvier, 7 et 14 février) seront rattrapés selon des modalités choisies en concertation avec les étudiantes et les étudiants.

Suggestions de lecture :

S'agissant d'étudier un historique des réceptions, il n'y a pas d'œuvre à proprement parler au programme. Une bibliographie critique sera distribuée au début du semestre.

Axe 3 - Patrimonialisation et médiatisations

Mme Gambert

« Récit de vie, de Saint-Augustin aux réseaux sociaux : les écritures intimes à l'épreuve du paradoxe »

Confession, autobiographie, autofiction, journal intime, mémoires... Le geste d'écriture de Soi, évolutif, traverse et épouse les époques, les *épistémè*, les codes littéraires. Compulsif car vital, nécessaire et pourtant impossible, il jette un pont entre l'intime et le patrimonial. Ce cours n'a pas seulement pour vocation de présenter ces différents genres de l'écriture personnelle, par le biais d'extraits révélateurs. Il souhaite surtout interroger les lignes de tension et les lignes de fuite de cette forme viscérale de « diction » (G. Genette, 1991). Se dire, n'est-ce pas s'inventer ? L'incommunicabilité met-elle en échec l'introspection ? Le Je confessant est-il un autre ? La culpabilité est-elle audible dans l'espace occidental, au miroir déformant du jugement qui essentialise ? En sondant, au gré de recherches dirigées, un ample corpus littéraire et critique, nous dégagerons quelques déterminants significatifs de ce champ générique. Le cours donnera lieu à des investigations (enquêtes de groupe) qui s'organiseront autour de trois axes :

1. La confession comme vecteur d'émancipation : De la « Mort de l'Ancien Homme » à la naissance de « l'Homme Nouveau » (Saint Augustin). Le processus cathartique et thérapeutique de la confession est-il possible dans le monde moderne et postmoderne ? Écritures personnelles et franchissement de l'obstacle : confessions LGBT, confessions transclasse (A. Ernaux, D. Eribon, E. Louis)...
2. Les tensions et les contradictions de l'autobiographie comme confession empêchée. « Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature » (J. J. Rousseau, 1770) : postulat utopique ou *simplement* occulté ? L'autobiographie et la corrida (M. Leiris, 1939) : le duel mortifère avec le lecteur... Comment créer les conditions de possibilité d'une véritable confession aujourd'hui ? Le stratagème du polylogue ou comment confesser ses contemporains ? Comment « [...] mettre tout le monde dans le bain pour avoir le droit de se sécher soi-même au soleil » (Albert Camus, *La Chute*, 1957) ?
3. Les écritures de Soi au XXI^e siècle : un champ pluriel en plein essor : L'autofiction (A. Nothomb, M. Houellebecq, C. Debré, C. Angot) vs. les récits de vie et les journaux intimes sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, You Tube) : s'exposer et/ou se cacher ?

Corpus :

- Le corpus de textes étudiés (du IV^e au XXI^e siècle) sera constitué d'extraits distribués en cours. Une seule lecture obligatoire : Le Livre I des *Confessions* de J. J. Rousseau (1765), avec le Préambule.
- Blogs, vlogs, podcasts publiés sur les réseaux sociaux, considérés comme autant de formes manifestant la prégnance et la vivacité de l'écriture de Soi aujourd'hui. Ces documents seront recensés, observés, étudiés à l'aide des paramètres génériques dégagés, enfin catégorisés. Ce travail pourra aboutir à la création d'une

plateforme numérique.

Suggestions de lecture :

Gérard GENETTE, *Fiction et diction*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1991.

Pourquoi et comment Sartre a écrit Les Mots, sous la direction de Michel Contat, Paris, PUF, Coll. « Perspectives Littéraires », 1998.

Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1975 (nouvelle édition augmentée 1996).

Axe 4 - Le concert des arts : littérature et intermédialité

M. Postel

« Les Évangiles au cinéma »

Le cours consiste à analyser comment le récit des Évangiles (pris ensemble ou séparément) a accompagné l'histoire du cinéma, depuis les premiers films muets jusqu'aux productions hollywoodiennes des années 2000. Nous traiterons tout d'abord de la question de la légitimité de l'image en lien avec le sacré. Nous étudierons les premières adaptations du temps du cinéma muet tant en France (Méliès, Zecca, Guy, Hatot) qu'aux États-Unis (Olcott, Griffith, DeMille). Nous nous intéresserons en particulier à la proposition du poète et réalisateur Pier Paolo Pasolini, *L'Évangile selon saint Matthieu* (1964), puis à des propositions plus modernes s'inscrivant dans l'air du temps (Jewison), appliquant les recettes de la parodie (Monthly Python, Arcand), visant un large public (les séries de Zeffirelli pour *Jésus de Nazareth* et de Jenkins pour *The Chosen*) ou bien encore tentant de délivrer un message personnel (Scorsese et Gibson). Il s'agira d'analyser quel Jésus est mis en scène (le rabbi juif, le prophète, le Messie, le fondateur d'une nouvelle religion, un sage, etc.), quel public est visé, quelle esthétique est réalisée. Les films sont accessibles sur Madoc. Une partie du cours consistera à étudier des extraits selon la méthode de l'analyse de séquence, dans une optique comparatiste (le texte et plusieurs extraits).

Corpus :

- *Les Quatre évangiles*, édition de Olivier Clément, Gallimard, « Folio Classique », 1998.
- Georges Méliès, *Le Christ marchant sur les eaux* (Star films, 1899, perdu).
- Ferdinand Zecca (et Lucien Nonguet pour la mise en scène), *La Vie et la Passion du Christ* (Pathé, 1903).
- Alice Guy, *La Naissance, la vie et la mort du Christ* (Gaumont, 1906).
- Georges Hatot, *La Vie et la Passion du Christ* (Lumières, 1897).
- Sydney Olcott, *De la Crèche à la Croix (From the Manger to the Cross or Jesus of Nazareth, 1912)*.
- David Wark Griffith, *Intolerance* (1916).
- Cecil B. DeMille, *Le Roi des rois (The King of Kings, 1927)*.
- Pier Paolo Pasolini, *L'Évangile selon saint Matthieu (Il Vangelo secondo Matteo, 1964)*.
- Norman Jewison, *Jésus-Christ Superstar (Jesus Christ Superstar, 1973)*.
- Franco Zeffirelli, *Jésus de Nazareth (Gesù di Nazareth, 1977)*.
- Terry Jones (Monty Python), *La Vie de Brian (Life of Brian, 1979)*.
- Denys Arcand, *Jésus de Montréal* (1988).
- Martin Scorsese, *La Dernière Tentation du Christ (The Last Temptation of Christ, 1988, adapté du roman de Níkos Kazantzákis, Plon, Presses Pocket, 1959)*.
- Mel Gibson, *La Passion du Christ (The Passion of Christ, 2004)*.
- Dallas Jenkins, *The Chosen* (2017-)

Suggestions de lecture :

- Agel, Henri, *Le Visage du Christ à l'écran*, Paris, Desclée, 1985.

- Baugh, Lloyd, *Imaging the Divine. Jesus and Christ-Figures in Film*, New-York, Toronto, Plymouth, Rowman & Littlefield Publishers, 1997. Dont : Baugh, Lloyd « Le chef-d'œuvre : L'Évangile selon Mathieu », p. 94-106.
- Estève, Michel (dir.), « La Passion du Christ », *Études cinématographiques* n° 10-11, 1961.
- Focant, Camille et Marguerat, Daniel (dir.), *Le Nouveau Testament commenté*, Bayard, 2012.
- Hennebelle, Guy (éd.), « Christianisme et cinéma », *CinémAction* n° 80, mai 1996.
- Marguerat, Daniel, Vie et destin de Jésus de Nazareth, Seuil, « Points Histoire », 2019
- Michalczyk, John J., « La Bible et le cinéma », dans Savart, Claude, Aletti, Jean Noël (éd.), *Le Monde contemporain et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1985. Prigent, Pierre, *Jésus au cinéma*, Genève, Labor et Fides, 1997.

Axe 5 - Sens, savoirs et interprétation

M. Correard

« Le grand décentrement animal (XVI^e-XVII^e s.) »

Notion imposée par l'historiographie moderne pour décrire le mouvement des *litterae humaniores*, « l'humanisme » n'a jamais été exclusif d'un intérêt prononcé pour l'animal et l'animalité. Au contraire : la redécouverte des naturalistes antiques relance l'étude des animaux jusqu'à la révolution zoologique des XVII^e et XVIII^e siècles. Les figures animales envahissent la culture visuelle et littéraire de l'époque, caractérisée par l'emblématique et la fable. S'agit-il d'un usage seulement symbolique ? Il y a là encore un présupposé invalidé par les faits, et par la considération des œuvres : artistes et écrivains imposent des *présences* animales inédites. Ils questionnent souvent, comme les philosophes, la traditionnelle échelle des êtres plaçant l'humain au sommet de la création. La controverse sur la *miseria* et la *dignitas hominis* aboutit, sous la plume d'auteurs comme Montaigne, à une valorisation nouvelle de la dignité de l'animal. Mieux, on accorde souvent la parole aux animaux, qui interrogent par la prosopopée les croyances à leur sujet, comme dans la *Circe* de Gelli. Loin d'être cantonnés à leur place (symbolique) dans la culture, les animaux sortent pour la première fois des cadres imposés par l'anthropocentrisme traditionnel. La réalité de ce grand décentrement – savant, artistique, imaginaire – est donc en porte-à-faux avec les lieux communs de l'histoire littéraire, mais aussi avec la *doxa* montante des *animal studies* et des philosophies environnementalistes, selon laquelle une division radicale s'est mise en place à cette époque entre nature et culture. « Grand partage » (division), ou grand partage (échange) ? Cette question sera au cœur de nos interprétations.

Corpus :

Les deux textes suivants sont à lire en tant que passages obligés, même s'ils ne constitueront pas notre unique objet d'études :

- G. B. Gelli, *Circe*, trad. B. Urbani, Paris, Classiques Garnier (accès en ligne via Nantilus)

- Montaigne, *Essais*, II, 12, « Apologie de Raymond Sebond » (de préférence dans l'édition E. Naya, D. Réguig, A. Tarrête, Gallimard, « Folio »)

Axe 6 – La littérature dans l'espace de la mondialisation

Mme Peyrache-Leborgne

« Contes populaires et contes littéraires : réécritures et transmission culturelle »

Le but de ce cours sera de faire découvrir l'immense corpus des contes populaires et des contes littéraires qui s'en sont inspirés, ainsi que la façon dont des schémas narratifs très anciens et des motifs mythiques surnaturels ont traversé les siècles en se renouvelant et en assimilant les normes, les valeurs, les idéologies des cultures et des époques au sein desquelles ils s'exprimaient. Grâce au travail fondateur des frères Grimm, le Romantisme puis toute la culture du XIX^e siècle vont se passionner pour le folklore et la collecte des contes. Parallèlement, de grands artistes tels que E.T.A. Hoffmann, Hans Christian Andersen, John Ruskin, George Sand ou Oscar Wilde vont s'appuyer sur la pseudo-naïveté du conte merveilleux et de ses symboles pour revisiter philosophiquement le monde (la nature, l'éthique, le moi) à travers de nouvelles allégories.

Au XX^e siècle, ces modèles sont également retravaillés par l'anglaise Angela Carter qui réécrit les contes du « Petit Chaperon Rouge », de « la Barbe Bleue » ou de « La Belle et la Bête » dans une perspective féministe, destinée à interroger à nouveaux frais les rapports entre le sexe, le pouvoir et la violence. Les contes classiques deviennent ainsi des objets de réflexion aux plans littéraire, historique, érotique et socio-politique.

On s'intéressera enfin à quelques reconfigurations intermédiaires des contes à travers le ballet, le cinéma et les illustrations :

-l'adaptation en ballet du *Casse-noisette* de Hoffmann par Tchaïkovsky, Mihail Chemiakin et Kirill Simonov (DVD)

-illustrations anciennes de contes, albums contemporains dits « crossover » ou livres d'artiste

-adaptations cinématographiques, notamment Lotte Reiniger et son cinéma d'animation à partir de la tradition de l'art de la silhouette (DVD)

Corpus :

- Une brochure contenant une anthologie de contes populaires ou littéraires du monde entier, ainsi que des extraits de textes théoriques (comparaison avec les mythes, structuralisme, approche psychanalytique) sera distribuée au début du semestre.

-Des documents numérisés seront également déposés sur MADOC. Ils concerneront notamment les illustrations d'artiste.

-Pour les travaux personnels ou de groupes, les étudiants pourront choisir un auteur (ou plusieurs s'ils le souhaitent) parmi ce corpus :

-Apulée, *Amour et Psyché*, édition au choix (notamment l'édition de Claudine Sharp, Paris, Flammarion, Étonnants Classiques, 2016 ; également version en traduction française numérisée sur Gallica ; ou bien dans l'édition bilingue des *Métamorphoses ou l'âne d'or*, éd. et trad. Paul Valette, Paris, Les Belles Lettres, 1947)

-Charles Perrault : *Contes*, éd. Catherine Magnien, Paris [1990], Le Livre de Poche-Classiques, 2006.

-Les frères Grimm, *Contes*, trad. fr. et éd. Marthe Robert, Folio n° 840.

-E.T.A Hoffmann, *Casse-Noisette ou le roi des rats / Nussknacker und Mausekönig*, trad. fr. Madeleine Laval, Paris, Gallimard, coll. Folio bilingue, 2019.

-John Ruskin, *Le Roi de la rivière d'or [The King of the Golden River]*, document numérisé déposé sur MADOC.

-Hans Christian Andersen, *La Reine des neiges [Snedronningen]* : consulter une traduction au choix en bibliothèque, Régis Boyer en Pléiade ; Marc Auchet en Pochothèque, édition Folio...

-George Sand, *Histoire du véritable Gribouille* (édition au choix, électronique –ebookgratuit- ou papier), ou bien un conte parmi les *Contes d'une grand-mère*, éd. Béatrice Didier, Paris, Garnier-Flammarion, 2004.

-Oscar Wilde, *Le Pêcheur et son âme [The Fisherman and his Soul]* (il existe une édition Folio 2 euros) ou bien un autre conte merveilleux d'Oscar Wilde extrait de *Contes et récits*, éd. Pascal Aquien, Paris, Le livre de Poche-Classiques, 2000.

-Angela Carter, *The Bloody Chamber*, 1979 ; trad. fr. Jacqueline Huet, *La Compagnie des Loups et autres nouvelles*, Paris, Points, 1997.

Suggestions de lecture :

Belmont (Nicole) : *Mythe et folklore*, Paris, Imago, 1986.

Poétique du conte populaire, Paris, Gallimard, 1999.

Petit Poucet rêveur. La poésie des contes merveilleux, Paris, José Corti, 2017.

Propp (Vladimir) : *Morphologie du Conte* [1928], Paris, Editions du Seuil, coll. Points essais, 1970.

M. Tettamanzi

« Le Brésil au regard de la France (XVIe-XXIe s.) »

Depuis sa « découverte » en 1500, le Brésil n'a cessé de fasciner les voyageurs européens, notamment les Français, qui ont toujours entretenu des relations singulières avec cet immense pays. Globalement, on peut dire qu'un capital de sympathie s'est toujours manifesté entre les deux peuples, réciproquement. Le Brésil fait l'objet d'appréciations le plus souvent positives, au cours de l'histoire, même si le pays n'est pas si bien connu qu'on le croit. On l'ignore souvent, mais beaucoup d'écrivains français, et non des moindres, se sont rendus au Brésil et en ont rapporté des récits de voyage, des romans, des essais, des reportages.

Ce cours se propose d'étudier les images du Brésil en France, leur formation, leur évolution au cours du temps, à travers le prisme de la littérature. Il s'agit donc, à partir d'un exemple géographique précis, d'une réflexion sur l'imagologie, sur l'exotisme, sur les relations entre le Même et l'Autre.

Corpus :

Le cours abordera pour l'essentiel des textes contemporains (XIX^e-XXI^e siècles), mais sans s'interdire quelques « retours en arrière » dans les siècles classiques. Parmi les auteurs concernés figureront des auteurs comme Jules Verne, Blaise Cendrars, Albert Camus, Georges Bernanos, Benjamin Péret, et une foule d'autres, parfois complètement oubliés.

Les textes seront fournis dans un fascicule distribué à la rentrée.

L'évaluation se fera par des exposés (à plusieurs) et/ou par une étude de texte sur table.

Suggestions de lecture :

Inutile de se surcharger de lectures savantes et volumineuses. Vous pouvez privilégier deux ou trois ouvrages introductifs :

Carelli (Mario), *Brésil épopée métisse*, Gallimard, Découvertes, 1997.

Laplantine (François), *Transatlantique. Entre Europe et Amérique latine*, Payot, 1994.

Lapouge (Gilles), *Dictionnaire amoureux du Brésil*, Plon, 2011.

(Une bibliographie plus détaillée sera fournie à la rentrée)

UE « Approfondissement de la recherche » (UE 24)

Seuls les M1 suivent cette UE (les M2 ont moins d'UE pour pouvoir se concentrer sur leur mémoire).

Vous devez choisir

- 2 EC parmi les 6 cours de Fondamentaux de la recherche présentés ci-dessus dans l'UE 23/43 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 23/43)

ou

- 1 EC parmi les 6 cours de Fondamentaux de la recherche présentés ci-dessus dans l'UE 23/43 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 23/43), et 2EC parmi les cours de Sciences de l'Antiquité présentés ci-dessous.

Cours de Sciences de l'Antiquité

Vous devez choisir deux cours parmi ces trois (chacun durant 1h par semaine) :

Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (monde grec) (1 h / semaine)

Mme Morvan

Le cours vise à présenter les aspects fondamentaux de la culture grecque classique afin de fournir aux étudiants les repères nécessaires pour interpréter les sources et les textes (notamment dans le cadre des cours de version). Pour préparer le cours, ils auront à lire chaque semaine un exemplaire de textes représentatifs des thématiques abordées (religion, institutions, culture...). Durant le semestre, ils auront à préparer une fiche de lecture sur un ouvrage de la littérature secondaire parmi une bibliographie qui leur sera présentée au cours d'introduction.

Bibliographie :

Manuel à lire en amont du cours : *Le monde grec antique*, M. C. Amouretti et F. Ruzé (Electre, 2018).

Pour resituer les sources littéraires dans leur contexte, il peut être utile de recourir à un manuel d'histoire littéraire : *Histoire de la littérature grecque* (dir. S. Saïd, PUF, 2019) et/ou *Les lettres grecques : anthologie de la littérature grecque d'Homère à Justinien* (dir. L. A. Sanchi, Belles Lettres 2020).

Les étudiants pourront consulter avec profit la série des ouvrages parus chez Belin, richement illustrés : *Naissance de la Grèce : de Minos à Solon 3200 à 510 avant notre ère* (Belin, 2019). *La Grèce classique : d'Hérodote à Aristote 510-336 avant notre ère* (Belin 2022). *La Grèce hellénistique et romaine : d'Alexandre à Hadrien, 336 avant notre ère-138 de notre ère* (Belin, 2024).

Réceptions de l'Antiquité (1 h / semaine)

Mme Boijoux

Alors que s'ouvrent, dès le début du XV^e siècle, de nouveaux horizons aux sociétés européennes parties à la conquête de mondes inconnus, les humanistes, qui parcourent l'Europe à la recherche de manuscrits, (re)découvrent un « continent » de textes antiques, grecs et latins, qui les engagent, parallèlement au développement de l'imprimerie et à la multiplication des centres universitaires, dans une « révolution » culturelle et érudite bien souvent au service des pouvoirs politiques. Tout en soulignant l'influence du contexte politique, culturel et linguistique sur la création artistique et littéraire, nous retracerons l'émergence de la philologie classique, et ses enjeux dans la définition des savoirs, et analyserons les mécanismes de transfert et de transmission qui irriguent cette période – au premier rang desquels l'exercice de la traduction (*translatio* en latin).

Bibliographie :

-CROUZET-PAVAN E., *Renaissances italiennes 1380-1500*, Paris, Albin Michel, 2013.

-GALLAND-HALLYN P., HALLYN F., TOURNOY G. (dir.), *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction*, Genève, Droz, 2005.

-GARIN E., *L'humanisme italien*, Paris, Albin Michel, 2005.

-GARIN E., *L'homme de la Renaissance*, Paris, Le Seuil, 1990.

-LEROUX V., SÉRIS É. (dir.), *Théories poétiques néo-latines*, Genève, Droz, 2018.

-RICO F., *Le rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Erasme*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

-SALADIN J.-C., *La bataille du grec à la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Traditions et usages de la rhétorique (1 h / semaine)

M. Amato

« L'école de Gaza »

Le séminaire abordera de façon systématique et approfondie la production littéraire (prose et poésie) à Gaza dans l'Antiquité Tardive. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

UE préprofessionnelle (UE 25)

Vous avez le choix entre :

- 1) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)
- 2) Latin débutant (20 h)
- 3) Latin continuant (20h)
- 4) Grec débutant (20 h)
- 5) Stage hors Université
- 6) Stage recherche au sein du laboratoire

Veuillez vous reporter aux descriptions données au premier semestre pour l'UE15/35.

UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE) en L3 ou M2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Pour toute information, contacter Mme Taveneau : Stephanie.Taveneau@univ-nantes.fr ou consultez la page internet dont voici le lien : <https://lettreslangages.univ-nantes.fr/formations/validation-de-lengagement-etudiant>

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

PIX, évaluez, développez et certifiez vos compétences numériques

L'UE « Culture et compétences numériques » est proposée en L2 au premier semestre. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Les étudiants de Master qui n'auraient pas suivi cet enseignement (ou la préparation au C2i qui existait antérieurement) dans leur cursus pourront s'y inscrire **dans la limite des places disponibles**.

Le choix des groupes et heures de TD se fait sur Madoc *après inscription* auprès de Reda Tagri : Reda.Tagri@univ-nantes.fr

Le mémoire

Le mémoire de Master correspond à une recherche d'envergure sur un sujet inexploré donnant lieu à une présentation écrite (mémoire) puis orale (soutenance) ; il ne s'agit donc pas d'une dissertation étendue, mais de l'exposé des résultats d'une recherche personnelle. Il prend le plus souvent la forme d'une étude approfondie sur une ou plusieurs œuvres ou d'une édition critique de texte, ou encore d'une étude de traductions. Cette recherche et cette rédaction ont pour but l'apprentissage de la recherche et de l'élaboration d'un travail scientifique. Le mémoire est réalisé sous la direction d'un enseignant de l'université, avec qui l'étudiant convient d'un sujet, et à qui il soumet régulièrement son travail (propositions de plan, développements partiels, analyses provisoires). Le directeur fait part de ses remarques, critiques ou suggestions, pour aider l'étudiant dans l'avancée de sa recherche.

Trouver un sujet et un directeur

Il est conseillé de prendre rapidement rendez-vous par mail avec un ou plusieurs enseignants, qui vous aideront à définir un sujet. On ne vous demande pas d'arriver avec un sujet en tête, mais de pouvoir dire ce qui vous intéresse comme thématique ou comme méthode critique, les siècles ou les genres que vous avez appréciés dans vos années d'études etc.

Modalités d'encadrement concrètes des mémoires des Masterants

Les étudiants inscrits en Master ne peuvent attendre de leurs directeurs de mémoire qu'ils se transforment en correcteurs orthographique, syntaxique etc. et qu'ils corrigent les problèmes de mise en page du mémoire.

L'enseignant-chercheur qui encadre un travail de mémoire de Master pourra aider ses étudiants sur le plan de l'écriture et de la mise en page sur un nombre limité de pages (une dizaine), et ses remarques auront alors valeur de conseils pour le reste de la rédaction. À charge ensuite à l'étudiant de se relire et de se faire relire.

Le cours de méthodologie de l'écrit est là pour présenter aux étudiants de M1 les cadres de la recherche et expliquer les conventions, mais ne pourra suppléer la présentation individualisée par chaque enseignant-chercheur des méthodes de recherche qui dépendent de l'objet du mémoire. Les entretiens des enseignants-chercheurs avec les étudiants qu'ils encadrent ont un rôle fort à jouer en matière de formation des étudiants.

Rédaction d'un mémoire de recherche sur deux ans

Sauf exception, vous vous engagez à travailler sur votre mémoire de recherche pendant les deux ans, avec une soutenance au terme du M1 d'un état du travail en cours, puis une soutenance du mémoire au terme du M2.

Ce travail de recherche sur deux ans permettra ainsi d'envisager des sujets parfois de plus grande ampleur, avec un temps de conception moins limité. Il reste cependant possible de choisir en accord avec son directeur un mémoire en un an. C'est toujours le cas lorsqu'on arrive en M2 à l'université de Nantes.

Les étudiants qui entrent en M1 ont jusqu'au 1^{er} décembre pour arrêter leur sujet de mémoire et leur choix d'encadrant. Cela permet de murir son projet de mémoire et de pouvoir s'y consacrer durant la totalité de la formation du Master.

Soutenance du mémoire de M1 :

Attention : bien souvent les étudiants ne sont pas prêts et paniquent au mois de mai pour réussir à présenter quelque chose en juin. Il faut y travailler toute l'année. La présentation du travail en cours au terme du M1 prend une forme qui dépend de l'objet de recherche. Le cadre peut être le suivant :

- présentation du projet de travail en cours (choix du sujet, du corpus, problématique),
- rédaction d'une partie du futur mémoire (une trentaine de pages au total),

- plan détaillé,
- bibliographie.

Mais les attendus varient en fonction des spécificités de l'objet traité : par exemple, la présentation d'une partie des pièces éditées dans le cas d'un mémoire portant sur un corpus inédit de textes manuscrits ; la présentation d'une partie du corpus traduit dans le cas d'un mémoire de traductologie. Le jour de la soutenance, qui a lieu devant un jury de deux enseignants-chercheurs, l'étudiant de M1 est incité à présenter la démarche qu'il compte adopter pour poursuivre son travail de recherche en M2.

Soutenance du mémoire de M2 :

Le mémoire de recherche soutenu dans sa version finale à l'issue du M2 doit représenter un volume total de 80 de pages *a minima*. Sa forme finale dépend de l'objet de recherche traité et peut donc présenter des spécificités, qui seront à discuter avec l'enseignant-chercheur encadrant le mémoire.

Dépôt de sujet

Depuis 2021, le dépôt des sujets se fait par voie électronique, sous la forme d'un questionnaire en fin de premier semestre.

Des ateliers de formation aux ressources documentaires

La B.U. Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations ont lieu sous forme d'ateliers qui abordent la documentation électronique dans son ensemble (méthodes de recherche, ressources, gestion des données). La description et le calendrier de ces ateliers sont disponibles sur www.bu.univ-nantes.fr

Présentation du mémoire

La présentation matérielle est capitale ; un cours de méthodologie pour les conventions et usages typographiques est donné en première année au premier semestre. Les étudiants de M2 qui ne l'auraient pas suivi en M1 sont vivement incités à le suivre en auditeurs libres (mardi au premier semestre). Ne suivez pas n'importe quel livre imprimé (les règles changent selon les pays ; les conventions anglo-saxonnes ne sont pas les nôtres).

La présentation matérielle est également prise en compte dans la note attribuée aux rapports de stage.

On peut trouver sur internet, en tapant « protocole typographique applicable aux mémoires de master » un document de neuf pages qui rappelle les conventions en usage.

Soutenance du mémoire

Le mémoire sera présenté en deux exemplaires (un pour le directeur de recherches, un pour l'autre membre du jury). La soutenance est publique et dure environ une heure. Le résultat est proclamé aussitôt après la délibération qui suit la soutenance.

Concernant le délai entre la remise du mémoire au format papier au directeur et à l'autre membre du jury et la date de la soutenance, **il faut compter au moins une dizaine de jours** afin de permettre un délai suffisant de prise de connaissance du travail accompli par l'étudiant.

Le jour de la soutenance, vous devez apporter un exemplaire de votre mémoire (même s'il n'est pas relié) pour pouvoir suivre ce qui va être dit sur telle ou telle page, et prendre des notes.

Déroulement de la soutenance :

1. Présentation du mémoire par l'étudiant (10 minutes environ).

a) Expliquer les raisons du choix de son sujet : on le fait surtout pour le second membre du jury, mais cet exposé permet aussi de juger l'aptitude à l'oral du candidat.

b) Exposer rapidement les difficultés d'ordre méthodologique rencontrées (mais pas les problèmes techniques d'imprimante ou autre !). On peut bien sûr ne pas avoir eu de difficulté méthodologique.

c) Le plus important (et ce qui doit être le plus développé) : énumérer les résultats obtenus au terme de ce travail (en citer 7 à 10 ; n'hésitez pas à dire : premier point, deuxième point, troisième point...) : quels apports vis-à-vis de ce qui a déjà été dit sur le sujet ? Ce qui est nouveau, qui n'était pas sûr avant, ce qui est original dans le texte étudié, etc. Ce que vous avez apporté à la recherche sur la question. Il faut être très précis. Vous pouvez aussi faire valoir ce que vous avez mis en annexe ou en appendice.

d) Donner un élargissement possible : qu'est-ce qui pourrait être traité, étudié, si l'on poursuivait le travail ?

2. Intervention du directeur de mémoire et du second membre du jury

Celui-ci donne son avis : points positifs et négatifs ; questions... L'étudiant peut répondre au fur et à mesure.

3. Délibération

Sortie de l'étudiant pendant la délibération du jury (quelques minutes en général), rappel de l'étudiant pour lui annoncer sa note.

Il peut vous être demandé par votre directeur de mémoire d'envoyer, avant la soutenance, votre mémoire sous format numérique (en Word et en PDF) par mail (ou en passant par un site de téléchargement si le volume du mémoire est très important) ou en apportant une clé USB contenant l'ensemble du mémoire le jour de la soutenance.

Équipe enseignante du département de lettres modernes

BUREAU	ENSEIGNANTS		E- MAIL
213	Mme BROCHARD Cécile	MdC	cecile.brochard@univ-nantes.fr
215	M. CLAUDEL Paul-André	MdC HDR	paul-andre.claudel@univ-nantes.fr
211	M. CORREARD Nicolas	MdC	nicolas.correard@univ-nantes.fr
205	M. FOREST Philippe	PR	philippe.forest@univ-nantes.fr
207	Mme GAUCHER-REMOND Élisabeth	PR	elisabeth.gaucher@univ-nantes.fr
201	Mme GRANDE Nathalie	PR	nathalie.grande@univ-nantes.fr
213	Mme GUELLEC Laurence	PR	laurence.guellec@univ-nantes.fr
217	Mme LABBE Mathilde	MdC	mathilde.labbe@univ-nantes.fr
219	Mme LIGIER-DEGAUQUE Isabelle	MdC	isabelle.degauque@univ-nantes.fr
203	M. LILLIS Shane	PRAG	shane.lillis@univ-nantes.fr
221	Mme LOMBEZ Christine	PR	christine.lombez@univ-nantes.fr
201	M. MENIEL Bruno	PR	bruno.meniel@univ-nantes.fr
207	Mme MILLON-HAZO Louise	MdC	louise.millon-hazo@univ-nantes.fr
211	Mme ORLANDI Sibylle	MdC	sibylle.orlandi@univ-nantes.fr
203	Mme PARIS Claire	PRCE	claire.paris@univ-nantes.fr
215	Mme PEYRACHE-LEBORGNE Dominique	PR	dominique.leborgne@univ-nantes.fr
217	Mme PIERRE Chantal	MdC	chantal.pierre@univ-nantes.fr
205	Mme PINEL Marie	MdC HDR	marie.blain-pinel@univ-nantes.fr
215	M. POSTEL Philippe	MdC HDR	philippe.postel@univ-nantes.fr
219	Mme RUBELLIN Françoise	PR	francoise.rubellin@univ-nantes.fr
213	M. TETTAMANZI Régis	PR	regis.tettamanzi@univ-nantes.fr
201	M. ZONZA Christian	MdC	christian.zonza@univ-nantes.fr

ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

MdC : Maître de conférences

MdC-HDR : Maître de conférences habilité à diriger des recherches.

PR : Professeur des universités

PRAG : Professeur agrégé de l'enseignement du second degré

PRCE : Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur

Thématiques de recherches et d'encadrement

Cette liste est destinée à aider les étudiants dans leur choix d'un directeur/d'une directrice de mémoire.

Mme BROCHARD

Littérature comparée : domaine extra-européen contemporain (littératures latino-américaines, africaines, nord-américaines et australiennes) ; roman, poésie, théâtre

Littérature de la dictature et de la violence politique, littératures postcoloniales ; engagement et éthique en littérature

Littératures autochtones contemporaines (Amérique du Sud et du Nord, Australie, Afrique), écrivains plurilingues, écritures minoritaires ; choix des langues autochtones et questions de traductions

Domaines linguistiques : espagnol, portugais (Brésil), anglais, français ; intérêt pour les langues autochtones

M. CLAUDEL

1) Le courant de la décadence et la littérature fin-de-siècle. La nébuleuse symboliste en Europe, considérée particulièrement à travers ses expériences marginales ou déviantes : parcours oubliés ou occultés, postures aristocratiques, figures d'arrière-garde, « écritures de droite », auteurs antimodernes.

2) Aspects de l'exotisme dans la culture européenne de la fin du XIX^e siècle. Images et fantasmes de l'Orient, évocations littéraires de la Méditerranée et des pays du Levant, itinéraires croisés entre la France, l'Italie et l'Égypte : écrivains-voyageurs, auteurs « déracinés » et exilés volontaires dans l'espace méditerranéen, spécialement à Alexandrie et au Caire.

3) L'échec littéraire, ses mythes et ses représentations. La question du partage opéré par l'histoire entre grands auteurs et « reliquat » de la littérature, écrivains couronnés et figures de l'ombre. Pour une étude des lignes basses de la mémoire culturelle des XIX^e et XX^e siècles : lacunes, angles morts, éclipses, disparitions, formes du ratage et de la dégénérescence littéraire.

M. CORREARD

Littératures comparées (domaine européen, XVI^e-XVIII^e siècles principalement) :

1) La littérature serio-comique de la Renaissance (Alberti, Érasme, More, Rabelais), ses sources antiques (Lucien de Samosate), ses prolongements à l'âge classique et aux Lumières, par exemple chez Cyrano, Swift, Sterne, Diderot (mais bien des auteurs mineurs restent à découvrir dans cette perspective). Genres connexes : éloge paradoxal, dialogue humaniste, satire ménippée

2) Satires, discours critiques et polémiques, controverses politiques et intellectuelles de la première modernité

3) La formation du domaine romanesque européen moderne. Exemples : la nébuleuse du roman comique (roman quichottesque, roman picaresque, « histoires comiques », etc.) ; liens avec la littérature de voyage, utopies et robinsonnades ; liens entre romans, exemplarité et morale (éthique et littérature)

4) Littérature et histoire des idées dans l'Europe de la première modernité. Exemples : reprise et transformation des courants de pensée antiques (scepticisme, cynisme, épicurisme) ; littérature et philosophie (l'écriture de la philosophie classique et ses marges littéraires) ; littératures et savoirs au temps de l'humanisme et de la révolution scientifique

5) Œuvres fondatrices au seuil de la modernité : Montaigne, Shakespeare, Cervantès (je déconseillerais une approche monographique, mais on peut parfaitement concevoir un mémoire « autour » de ces grandes œuvres, une fois mises en relation avec des textes moins connus).

6) Animalité en littérature et éthique environnementale (toutes périodes)

M. FOREST

- Le roman : XX^e et XXI^e siècles.

- Les écritures autobiographiques contemporaines.

- Les avant-gardes littéraires et artistiques.

- Théorie littéraire.

Mme GAUCHER-REMOND

Littérature française médiévale, en particulier du XIII^e au XV^e siècle (romans tardifs, littérature personnelle, historiographie) :

- Thème fédérateur : la représentation de l'individu (textes et images, formes et significations).
- Questions de poétique : l'écriture personnelle (en vers et en prose), le sujet et l'objet (figures de l'auteur, statut du personnage), les pratiques de la réécriture (du sérieux à la dérision, d'un genre à l'autre), le jeu de l'intertextualité (autorité et usure des stéréotypes).
- Interférences du réel et de l'imaginaire (histoire et fiction, rêve et réalité).
- Édition et traduction de textes médiévaux.

Mme GRANDE

Mon domaine de spécialité est la littérature française du XVII^e siècle. Mes domaines personnels de recherches portent sur :

- les formes de la fiction narrative en prose (roman, nouvelle, conte, récit épistolaire, histoire tragique, etc.)
- l'accès des femmes à l'écriture et à la culture (femmes autrices, sociabilité des salons, éducation des filles, femmes mécènes, etc.)
- nouvelles galantes et autres formes de galanterie littéraire (libertinage, burlesque, petits genres, etc.)
- rapports entre histoire et fiction : satire politique (anti-Louis XIV, anti-Maintenon)
- histoire culturelle du XVII^e siècle

Quelques idées de sujets possibles :

- Édition critique d'un texte du XVII^e siècle qui n'a jamais fait l'objet d'une édition critique (nouvelles du Mercure galant, ou de La France galante par exemple) : me consulter pour déterminer un texte qui vous intéresse.
- Étude de la réception de figures féminines (par exemple les figures d'autrices, de reines, de princesses, de favorites royales, etc.)
- Diffusion et réception des œuvres galantes, des œuvres de femmes.
- Discours philogynes/discours misogynes : la querelle des femmes.
- La représentation du XVII^e siècle au cinéma (l'image d'un personnage historique, d'un événement, d'un écrivain...) ; les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires du XVII^e siècle.
- La représentation de la violence des femmes (femmes criminelles) et des violences faites aux femmes (viol, meurtre, asservissement, contrainte) dans les textes du XVII^e siècle et alentours.

Mme GUELLEC

Littérature française du XIX^e siècle, culture et médias.

Thématiques de recherche :

- Médias et imaginaires médiatiques, industries culturelles, publicité.
- La publicisation de soi et l'herméneutique éditoriale.
- Rhétorique, argumentation et histoire littéraire de l'éloquence.
- Les réécritures du mythe de Faust en France, l'enjeu faustien en littérature.
- Littérature, démocratie et politique.

J'accompagnerai très volontiers, également, des mémoires portant sur les adaptations littéraires et les représentations du XIX^e siècle au cinéma et dans les autres médias (radio, télévision, médias sociaux) ; sur la culture visuelle de 1800 à 1918 (caricature et dessins de presse, affiches publicitaires, livres illustrés), en lien avec le champ littéraire ; plus généralement, tous les travaux se proposant d'exploiter les bases documentaires en ligne, en particulier la bibliothèque numérique Gallica et ses journaux numérisés.

Mme LABBÉ

- Littérature française XIX^e-XXI^e siècles, en particulier études transversales.
- Poésie française.
- Études de réception.
- Sociologie de la littérature.
- Histoire de l'édition littéraire.

- Rapports entre littérature et image, en particulier littérature et cinéma.
- Questions de la patrimonialisation de la littérature (des manuels aux musées) et du canon littéraire.

Quelques idées de sujets possibles :

- Étude d'une collection éditoriale
- Réception d'une œuvre ou d'une figure littéraire au XIX^e ou au XX^e siècle
- Étude d'un corpus de discours politiques mobilisant des références littéraires
- Étude de l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire
- Étude d'un réseau littéraire

Mme LIGIER-DEGAUQUE

- Théâtre XVII^e-XVIII^e siècles, en particulier : les théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne (en lien avec le CETHEFI : Centre des Théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne : cethefi.org). Par exemple, éditions critiques de pièces inédites des XVII^e-XVIII^e siècles, travail sur le rapport à la norme (idéologique, dramatique) et le pouvoir, travail sur les formes dramatiques (pièces pour marionnettes, pièces par écrits, pièces à revue, etc.), études de mises en scènes de pièces des XVII^e-XVIII^e siècles. Croisement de différents types d'analyse, (littérature, histoire du théâtre, sociologie, etc.).
- questions de société liées à la « Première Modernité » ; les Lumières et les anti-Lumières ; le questionnement contemporain sur l'héritage des Lumières (la place des Lumières dans le monde arabo-musulman ; les interrogations portées par les *post-colonial studies* etc.).
- formes théâtrales actuelles : recherche : production et statut de l'image scénique (influence de la peinture, intégration des nouvelles technologies) ; formes théâtrales documentaires ou qui refusent au contraire les effets de réel ; adaptations de textes non destinés a priori au théâtre ; mise en scène de la violence.

Mme LOMBEZ

- Poésie européenne (XIX^e-XX^e siècles) ;
- Formes et genres poétiques de l'Antiquité à nos jours ;
- Études de traduction de la Renaissance à l'époque moderne ;
- Traductions « intersémiotiques » (ex. œuvres littéraires adaptées au cinéma ; questions de sous-titrage, etc.) ;
- Écritures poétiques bilingues ;
- Femmes-poètes d'Europe ;
- Politique et traduction, traduction en temps de guerre ;
- La réalisation d'une traduction inédite commentée peut également faire l'objet d'un mémoire.

M. MÉNIEL

Littérature française de la Renaissance, de la seconde moitié du XV^e siècle à la première du XVII^e siècle.

Domaines de recherche :

- 1) Continuités Moyen Âge-Renaissance, humanisme, maniérisme, baroque.
- 2) Poétique des genres littéraires : textes narratifs (poème épique, roman, nouvelle, mémoires, histoire...) ; le tragique : tragédie et histoires tragiques ; éthique et esthétique.
- 3) Littérature et savoirs : droit et littérature ; philologie, médecine, théologie, philosophie ; mythologie ; anthropologie des passions.

Le choix d'un sujet se fait par discussion entre l'enseignant et l'étudiant. Quelques exemples de sujets :

- L'édition critique d'une pièce de théâtre, d'une nouvelle ou d'un texte théorique ;
- L'étude d'un même personnage biblique, mythologique ou historique dans plusieurs œuvres ;
- L'étude d'une passion : l'admiration, l'émerveillement, la colère, dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une vertu : justice, tempérance, courage, prudence..., dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une figure de style dans une œuvre ;
- L'étude d'une notion littéraire : l'aventure, la parodie, l'ironie, le monologue, l'éloge, dans telle ou telle œuvre...

Mme MILLON-HAZO

- la littérature médiévale, en particulier le *Roman de Renart*, *Le Roman de Fauvel*, *Le Roman de la Rose*, Christine de Pisan, les fabliaux érotiques, les farces, les mystères
- la littérature du XVI^e siècle, en particulier Rabelais, Montaigne, Du Bellay, Louise Labbé, Maurice Scève, Pernette du Guillet
- l'animalité dans la littérature, l'histoire des représentations, les arts
- le rire et la subversion dans les littératures médiévale et renaissance
- la querelle des femmes Moyen Âge - XVI^e siècle

Mme ORLANDI

Langue française et stylistique (français moderne), en particulier sur des textes des XX^e et XXI^e siècles. Les approches privilégiées sont :

- l'étude stylistique de la prose,
- l'étude stylistique de la poésie contemporaine,
- l'analyse linguistique de textes littéraires ou non littéraires (inscriptions murales, écritures cutanées ...),
- les études sémiotiques sur des corpus mixtes (textes / images / enregistrements sonores),
- les études sur des textes plurilingues,
- l'analyse des phénomènes métalangagiers / métadiscursifs, dans le champ littéraire et hors du champ littéraire,
- l'analyse des imaginaires linguistiques (la représentation de la langue déployée dans telle ou telle œuvre),
- l'étude de la ponctuation,
- l'étude des rapports entre texte et médium (les écritures dans et hors du livre, écriture manuscrite / écriture tapuscrite, écritures permanentes / écritures impermanentes...).

Mme PEYRACHE-LEBORGNE

- Romantisme européen et américain (Victor Hugo, Hoffmann, Edgar Poe.).
- Roman victorien (Dickens, Thackeray, Thomas Hardy...).
- Questions d'esthétique (XVIII^e, XIX^e, XX^e).
- Littérature fin de siècle (XIX^e) en Europe.
- Littérature italienne contemporaine (Elsa Morante).
- Le conte populaire (Grimm, Afanassiev, contes populaires français, anglais, roumains).
- Le conte littéraire classique (Perrault, Grimm, Andersen) et ses réécritures et reconfigurations contemporaines.
- Le roman historique XIX^e et XX^e siècles.

Mme PIERRE

Littérature du XIX^e siècle. En particulier :

- roman et nouvelle (Balzac, Flaubert, Maupassant),
- littérature naturaliste (les « petits naturalistes »),
- Zola,
- Questions de genèse,
- Théorie du personnage de roman.

Mme PINEL

- Littérature de la période romantique.
- Approches esthétique, rhétorique et poétique.

M. POSTEL

A - Littératures occidentales et littératures asiatiques :

- 1°) Imagologie (représentation de l'autre), à travers les romans, les récits de voyage, les correspondances.

2°) Échanges littéraires (les médiateurs, comme les jésuites aux XVII^e-XIX^e s.) ; l'influence croisée entre les deux espaces de création littéraire ; la révolution de la littérature chinoise à l'école de l'Occident dans la première moitié du XX^e s. : Lu Xun, Ba Jin, Laoshe, Ding Ling, Yu Dafu, Mao Dun, etc. ; le renouveau de la littérature chinoise dans le contexte de l'ouverture culturelle à partir des années 1980 : A Cheng, Gao Xingjian, Mo Yan, Wang Wenxing, Weiwei, etc. ; les écrivains francophones : François Cheng, Shan Sa, Ya Ding, etc. ; les œuvres de la littérature européenne ou américaine inspirées par la Chine ou le Japon, ou influencées par des modèles chinois ou japonais : Voltaire, Segalen, Claudel, Quignard, mais aussi certaines pièces de Brecht, les « nô » irlandais de Yeats, etc.) ; les traductions du chinois vers le français et inversement (connaissance du chinois requise).

3°) Convergences littéraires : étude d'un genre mais aussi d'une forme ou d'une thématique constitués en Occident et en Asie, indépendamment des rapports d'influence (la nouvelle, le roman, la poésie élégiaque, etc. ; le monologue intérieur, le dialogue dans le roman, etc. ; le jardin, le repas, etc.).

4°) Mythocritique : étude d'une figure mythique : Confucius, Laozi, le sage chinois, le lettré, le samouraï, etc. ; étude d'un mythe dans une perspective plus comparatiste : le déluge, le voyage au loin, la renaissance, le péril jaune, etc.

B - Littérature et cinéma (N.B. : un sujet dans ce domaine doit comporter une œuvre littéraire au moins).
Adaptation ou transposition d'une œuvre littéraire au cinéma ; traitement d'un même mythe ou d'une même thématique au cinéma et dans la littérature (*le Roi Lear* dans *Ran* d'Akira Kurosawa, *Médée* par Pasolini, etc.) ;
Illustration d'un mouvement esthétique au cinéma et dans la littérature (l'expressionnisme) ; Monographie d'un écrivain-cinéaste (Pasolini, Duras, etc.).

Mme RUBELLIN

Théâtre et histoire culturelle du XVIII^e siècle. Domaines de recherche : édition, interdisciplinarité (musique, art), parodie, problématiques sociétales, humanités numériques. Exemples de sujets (bien d'autres sont possibles, à définir en relation avec vos motivations)

1) Edition critique d'une pièce de théâtre manuscrite inédite du XVIII^e siècle (transcription, annotation, contextualisation, méthodes numériques d'annotation etc.). Sujets en relation avec l'édition et autres métiers du livre (apprentissage de l'édition, histoire du livre, possibilité de publication sur internet...).

2) Théâtre et arts aux XVII^e et XVIII^e siècles (Étude des illustrations de théâtre XVII^e-XVIII^e siècles : le rapport de l'image au texte), théâtre et musique : étude de parodies (de tragédies et d'opéra), ; évolution, transformation et dénaturation d'un type (Arlequin, Pierrot, Scaramouche, Polichinelle...).

3) Reconstruction du portrait d'une actrice ou d'un acteur (rumeurs, caractéristiques, jeu) à partir de pièces écrites pour elle ou pour lui par différents auteurs, et à partir de témoignages d'archives (anecdotes, journaux, correspondance etc.)

4) En lien avec le projet VESPACE (<https://vespace.cs.uno.edu/fr/>) consacré à la reconstitution interactive en réalité virtuelle d'un théâtre : recherche des interactions sociales dans les « serious games » en comparaison avec des sources du XVIII^e siècle (archives de police, correspondance secrète etc.), théâtre et jeu vidéo (la ludification du savoir). L'hygiène, la police, la politesse...

M. TETTAMANZI

- Littérature du XX^e siècle,
- romans,
- essais,
- textes polémiques,
- récits de voyage,
- exotisme.

M. ZONZA

Écriture de l'histoire et ses genres :

- roman, nouvelle,
- théâtre historiques,
- mémorialistes